## Mission d'information sur le suivi de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim

## Contribution en vue de l'audition par visioconférence de André HATZ Président de l'association STOP FESSENHEIM



http://stop-fessenheim.org

Audition initialement prévue le 7 mai 2020 – reportée en visioconférence (confinement)



### Remerciements

Monsieur le Président Raphaël SCHELLENBERGER, Monsieur le Rapporteur Vincent THIÉBAUT, Mesdames et Messieurs les membres de la Mission d'information,

Au nom de l'association STOP FESSENHEIM que je représente, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à notre proposition d'apporter notre témoignage à votre assemblée.

Pour la circonstance, je serai accompagné pour cette visioconférence par M. Jean-Jacques RETTIG, qui est le président du CSFR (Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin), association qui a trouvé ses fondements dès la construction de la centrale nucléaire de Fessenheim.

À l'issue de ma présentation, il pourra également apporter certains compléments si vos questions le nécessitaient.

#### **André HATZ**

ahatz.stopfessenheim@gmail.com

### Thèmes

#### Page

- 2 Remerciements
- 3 Présentation de l'association Stop Fessenheim
- 4 Petit rappel historique : 2 réacteurs construits 14 repoussés
- 5 Les raisons réelles de l'arrêt impératif de la centrale de Fessenheim
  - La décision d'arrêter Fessenheim nécessairement politique
- La sécurité des populations raison fondamentale de l'arrêt
- Le cumul de problèmes non résolus
  - L'impossibilité de mettre la centrale de Fessenheim aux normes VD4
- Les risques liés à l'environnement
  - Les risques extérieurs
  - Les incidents majeurs avérés
- 14 Dépasser la culture du déni
- 19 Une opportunité stratégique : Faire de Fessenheim un laboratoire du démantèlement
- 20 Le projet **FOU** d'un TECHNOCENTRE à Fessenheim
- 21 Un Plan de démantèlement dangereux, car low cost!
- 22 La réalité financière de Fessenheim
- 25 En synthèse
- **27** Références documentaires
- 29 Annexes

## Présentation de l'association Stop Fessenheim

STOP FESSENHEIM est une association de défense de l'environnement constituée en 2005. De Droit Local Alsacien-Mosellan, elle est inscrite au Tribunal d'Instance de Colmar.

### Ses statuts lui fixent pour but

de « protéger l'environnement et la vie humaine de la pollution radioactive d'origine accidentelle ou diffuse, et de toutes les conséquences qui pourraient en découler. Son action vise principalement à empêcher qu'un désastre nucléaire ne se produise en Alsace ».

J'en ai été le porte-parole à partir de 2011 et j'en assure la présidence depuis 2017.

### Notre association exerce son activité de défense de l'environnement en synergie avec :

#### • Au niveau local:

- La fédération Alsace Nature, qui sera représentée devant vous par FNE Ainsi que :
  - Le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR) qui est l'association « historique », en lutte depuis la construction de la centrale de Fessenheim
  - L'association Stop Transports Halte au Nucléaire (STHN)
  - Le collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim (CIVI)...

... lesquels avaient également demandé à être auditionnés. Vu les circonstances, je me ferai leur porte-parole.

### • Au niveau national:

 Le Réseau Sortir du Nucléaire (que vous avez prévu d'auditionner), dont notre association est membre actif.

### • Au niveau transfrontalier :

- L'Association Trinationale de Protection Nucléaire (TRAS-ATPN) dont le siège est à Bâle et dont Stop Fessenheim est membre
- o Le collectif **Mahnwache Dreyeckland** de Breisach
- Plusieurs autres associations suisses et allemandes

### Notre association, qui a pour lignes de conduite la non-violence et le dialogue constructif :

- Va au devant des élus merci à ceux qui nous écoutent
- Sollicite ou interpelle les ministères
- Fait des propositions pour la sortie du nucléaire et la reconversion économique, que ce soit au Préfet, aux Délégués interministériels à la fermeture de la centrale nucléaire (qui se sont succédés), aux ministères...
- Co-organise des manifestations toujours pacifiques qui réunissent un public nombreux qui vient en familles avec bonne humeur et détermination
- o Organise régulièrement des conférences, le public est nombreux
- Est devenu au fil du temps un interloccuteur reconnu des médias
- Et n'hésite pas, quand il le faut, à ester en Justice (j'y reviendrai).

## Petit rappel historique : 2 réacteurs construits – 14 repoussés



C'est grâce à la lutte de dizaines de milliers de personnes, dans les années 70, que l'Alsace ne compte « que » 2 réacteurs nucléaires à Fessenheim. Car, 14 autres réacteurs étaient prévus de part et d'autre du Rhin supérieur!

Table of the Mort	pré	prévus de part et d'autre du Rhin supérieur!			
		Sites / réacteurs	État		
	7	(F) Lauterbourg	Projets non déclarés officiellement, mais les couloirs pour les lignes		
Neutati Neutati	7	Gambsheim 2 x (?) MW (F)	THT ont été réalisés vers ces 2 sites.  1977 – 7 mois occupation		
Wasemoorg Carauta	7	Gerstheim 4 x 1300 MW	citoyenne du site. Projet abandonné		
FRANCE Robest Street Community Commu		(D) <b>Breisach</b>	a) 1969 – 73 à <b>Breisach</b> : vive opposition des populations et des syndicats agricoles		
		ensuite déplacé à <b>Wyhl</b> 2 x 1300 MW +	et viticoles  b) 1973 report à <b>Wyhl:</b> lutte extrêment forte 1977 projet annulé par		
Thans Alchouse Vocasi Cau		2 x 1300 MW	Tribunal Administratif Freiburg pour insuf- fisance sécurité) 1982 confirmation décision en Appel à Mannheim		
SUISSE / SCHWEIZ		(F) Fessenheim 2 x 880 MW (réacteurs 1 et 2)	1970 – 77 : Construction réacteurs n° 1 et 2 + luttes intenses		
Depuis 1970, la lutte anti-nucléaire		2 x 900 MW (réacteurs 3 et 4)	Abandon des réacteurs n°3 et 4 grâce à : - luttes citoyennes - effet Three Mile Island - position du maire Weil		
est certainement le domaine où l'amitié franco-allemande a été vécue de la façon la plus étroite et perdure au niveau des citoyens.	1	(CH) <b>Kaiseraugst</b> 2 x 900 - 1000 MW	1966 projet 1974-75 blocage travaux (occupation 7 semaines) 1981 projet relancé 1987 projet abandonné		

## Les raisons réelles de l'arrêt impératif de la centrale de Fessenheim

De notre point de vue, il convient de bien faire la distinction entre :

- La décision d'arrêter Fessenheim qui relève effectivement de la responsabilité politique.
- Et les raisons fondamentales de cet arrêt impératif qui tiennent avant tout à la sécurité des populations.

## La décision d'arrêter Fessenheim est nécessairement politique

L'énergie est un pouvoir régalien, les décisions majeures la concernant appartiennent aux citoyens et à leurs représentants. Il ne peut donc être question de subordonner la décision d'arrêter ou non les centrales nucléaires au producteur d'électricité EDF, ni même à son contrôleur l'ASN. Qui plus est, la sécurité des populations relève aussi du politique.

Concernant Fessenheim, la volonté politique d'arrêter cette centrale dangereuse s'est exprimée à tous les niveaux :

### a) Par l'engagement fort des citoyens :

Une large majorité des citoyens d'Alsace a exprimé son souhait de la mise à l'arrêt de la centrale. Les catastrophes de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011) ont fortement ravivé cette attente, en témoigne leur présence nombreuse aux manifestations et lors de nos conférences.



b) Par l'Appel solennel de 446 élus d'Alsace au Gouvernement et au Président de la République pour l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim :

Cet appel a été adressé par :

- 125 élus à M. Jacques Chirac en 2006
- 359 élus à M. Nicolas Sarkosy en 2011
- 446 élus à M. François Mitterand en 2012 lire: M. François Hollande

Nous, élus d'Alsace soussignés, contemporains de la catastrophe nucléaire survenue en Mars 2011 à FUKUSHIMA (Japon), rappelons au Gouvernement et Président de la République Française le contenu de l'Appel solennel ci-dessous, qui avait été signé par les 186 élus alsaciens dont les noms figurent ci-après dans le présent document.

A notre tour, à la lumière du risque nucléaire, des nombreux dysfonctionnements de la centrale nucléaire de FESSENHEIM, de son implantation en zone sismique avérée et en contrebas du Grand Canal d'Alsace, de sa vétusté, nous souscrivons à l'Appel des 186 élus (cidessous).

Conscients du risque qui pèse sur les populations, cet Appel solennel est dorénavant également le nôtre.

Nous appelons solennellement le Gouvernement et le Président de la République à mettre en application concrètement le principe de précaution qui a été intégré dans la Constitution, en prenant les décisions :

- d'arrêter <u>immédiatement</u> la centrale nucléaire de FESSENHEIM.
- d'organiser le démantèlement contrôlé des installations,
  de prendre, dès maintenant, les dispositions nécessaires
- à la transition énergétique.
   de planifier les actions de formation permettant
- de planifier les actions de formation permettant l'adaptation des salariés de la centrale et des entreprises sous traitantes au contexte professionnel nouveau.

[Liste nominative des 446 élus, de tous bords politiques, à disposition]

Nous, élus d'Alsace demandons instamment au gouvernement de ne pas prolonger davantage l'exploitation de la plus vieille centrale nucléaire Française.

La centrale de Fessenheim a été conçue à l'origine pour fonctionner une vingtaine d'années ; elle a déjà dépassé largement cette durée puisqu'elle a eu 30 ans en mars 2007. EDF veut encore obtenir l'autorisation d'une prolongation de son activité pour au moins dix années de plus. Nous sommes déterminés à nous opposer à une telle décision car : (......)

[suite du texte dans le document en Annexe, p.35]

## c) Par les motions adoptées par 154 collectivités (représentant 187 communes) qui ont demandé la fermeture de la centrale :

77 communes d'Alsace 610.375
 43 communes de Suisse 331.505
 67 communes d'Allemagne 664.397

Représentant 1.606.277 citoyens

## d) Par des prises de position ou des motions émanant des différents horizons politiques :

- FFLV
- LFI
- PS du Bas-Rhin

- Convention régionale 2014 du MODEM
- un député UMP Haut-Rhin (ci-dessous)
- etc...

Alsace | Le député UMP Jean-Louis Christ : « Il faut démanteler Fessenheim » - ... Page 1 of 1



vendredi 29 avril 2011

Actualité ▶ Alsace 🚖

### Le député UMP Jean-Louis Christ : « Il faut démanteler Fessenheim »

le 02/04/2011 à 00:00 par De notre bureau parisien, Simon Barthélémy

Le député-maire de Ribeauvillé a demandé à Nathalie Kosciusko- Morizet la fermeture de la centrale nucléaire alsacienne. Et veut reconsidérer la place de cette « industrie à haut risque ».

Sur la question du nucléaire, la droite alsacienne était jusqu'à présent fusionnelle. Jean-Louis Christ va donc peut-être déclencher une réaction en chaîne en demandant à l'État de démanteler la centrale de Fessenheim.

« J'ai envoyé un courrier à Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, pour que soit envisagé le processus de démantèlement de Fessenheim », déclare le député UMP du Haut-Rhin à L'Alsace-Le Pays. La ministre lui aurait promis une réponse rapide et selon le parlementaire, « l'hypothèse d'un démantèlement à partir de 2019 est envisagée ».

« Il me paraît normal que l'on rentre dans ce processus, poursuit-il, car nous n'avons pas de retour d'expérience en terme de sécurité sur les centrales nucléaires de première génération, comme Fessenheim. Or elle est construite dans une zone sismique, avec un canal qui se trouve dix mètres au-dessus, et dans une région où la densité de population est importante. On doit tenir compte de ce qui s'est passé au Japon, un pays qui maîtrise les hautes technologies, mais n'a pourtant pas su faire face à la catastrophe de Fukushima. »

#### Un « sujet tabou »

À ces questions de sécurité, le maire de Ribeauvillé ajoute un argument économique : « L'Alsace a perdu beaucoup d'emplois et essaie de se concentrer sur son attractivité touristique. Si le moindre incident intervient à Fessenheim, la plus vieille centrale de France, tous ces efforts de valorisation patrimoniale et touristique seront vains. »

Si Jean-Louis Christ ne demande pas un moratoire des projets de centrale en cours (Flamanville, Penly), il remet en cause le tout nucléaire : « 80 % de notre électricité en est issue, cela ne laisse pas assez de place aux énergies renouvelables, pourtant très créatrices d'emploi, et cela absorbe tout le potentiel de recherche, alors que l'Allemagne prend de plus en plus d'avance sur nous dans ce secteur. De plus, les ressources en uranium seront épuisées dans 80 ans. »

Ces arguments sont d'ordinaire plutôt entendus chez les Verts qu'à l'UMP... « Les seuls à les revendiquer sont les mouvements écologistes, reconnaît Jean-Louis Christ. J'ai l'impression que le sujet est tabou dans la classe politique. On a peur de l'évoquer et d'être accusé d'être un intégriste. Cela me paraît au contraire raisonnable de rappeler que le nucléaire est une industrie à haut risque... »

le 02/04/2011 à 00:00 par De notre bureau parisien, Simon Barthélémy

#### Sur le même sujet

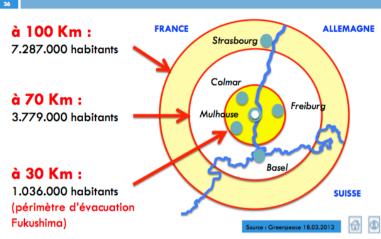
Pas de « guéguerre » du nucléaire entre l'Alsace et Bâle

### e) Par les pays voisins, sous les vents de la centrale

qui craignent fortement pour la sécurité des habitants, car la densité de population de toute la plaine du Rhin est très importante. Tous les lundis soirs depuis 2011, se tient une veille citoyenne à Breisach.

### 7 millions d'habitants à 100 Km





### f) Par le Président de la République Française,

qui avait motivé sa décision le 2 mai 2012 par des raisons fondamentales de sécurité :

### « Je veux fermer Fessenheim pour 2 raisons :

- C'est la plus vieille centrale, prévue pour 30 ans et elle aura 40 ans d'âge en 2017
  - Et elle est située sur une zone sismique. »

C'est donc bien sur l' **aspect fondamental de la sécurité des populations** que cet engagement politique a été pris. Trop longtemps différé, l'engagement est désormais tenu.

### f) Et bien sûr par votre Assemblée qui a adopté le 17 août 2015 la Loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte

et a ainsi démocratiquement

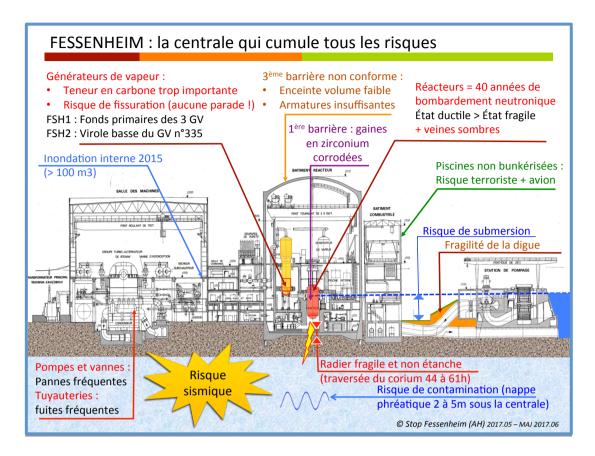
- décidé de réduire à 50% la part de la production d'électricité d'origine nucléaire
- plafonné à 63,2 MW la puissance maximale installée, ce qui allait logiquement obliger EDF à arrêter Fessenheim lors du démarrage de l'EPR (prévu à l'époque pour fin 2016).

Dès lors, la question est « POURQUOI cet arrêt ? »

La sécurité des populations constitue la raison fondamentale de l'arrêt impératif de la centrale de Fessenheim

Développement : **Ψ** 

### a) Fessenheim, c'est un cumul de problèmes non résolus :



Pour expliciter ces risques (références à l'appui), nous avons réalisé un ensemble de planches au format A3 : Non conformité des équipements

Obsolescence des matériaux et des équipements

Incompatibilté avec l'environnement

L'ensemble des 5 planches détaillées, présentées au format A3, est disponible ici :

 $\frac{http://stop-fessenheim.org/wp-content/uploads/2018/04/Fessenheim-Le-cumul-desproble%CC\%80mes-non-re%CC\%81solus.pdf}{}$ 

En Annexe n° 5 (pages 34 et 35 du présent mémoire) : vignettes des planches 1/5 – 2/5 – 3/5 et 4/5

## b) L'impossibilité de mettre la centrale de Fessenheim aux normes exigées pour la 4ème visite décennale (VD4) :

### Le radier n'arrête pas la traversée du corium :

L'épaisseur du radier de Fessenheim a été portée de 1,50 à 2,00 m (contre env. 4,00 m dans les autres centrales) suite aux prescriptions post-Fukushima. C'est le mieux qu'EDF ait réussi à faire pour respecter les critères VD3... Mais pas de la VD4, car en cas d'accident majeur, la traversée du corium ne serait que ralentie et pas arrêtée!

### • Les enceintes de confinement sont sous-dimensionnées :

En raison du volume trop faible des enceintes, celles-ci seraient incapables de contenir et retenir les rejets lors d'un accident de référence, eu égard aux pressions rencontrées.

### Les cuves des 2 réacteurs ont subi 42 années de bombardement neutronique :

- 1. Il s'ensuit une modification notoire du point de passage « ductilité-fragilité » (cf. étude du Pr Thierry de Larochelambert). Or, les cuves ne peuvent pas être remplacées.
- 2. De surcroît, l'acier du réacteur n°1 comporte des veines sombres (teneur en phosphore), générant un mécanisme de rupture intergranulaire mis en évidence par Bella Belbéoch (ingénieur-docteur spécialiste de l'impact des rayonnements ionisants).

### Le risque sismique a été sous-évalué

Ce point, trop long à développer ici, a fait l'objet d'une étude détaillée de M. Jean-Marie BROM, directeur de recherche au CNRS, publié par le Journal de l'Energie du 29 février 2020 : https://journaldelenergie.com/nucleaire/risque-sismique-sous-evalue-nucleaire-fessenheim/

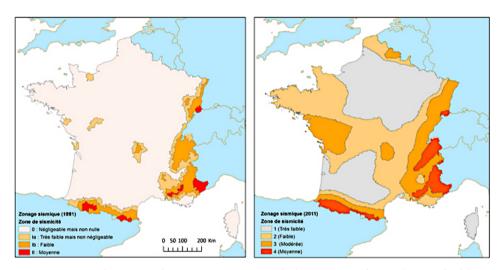
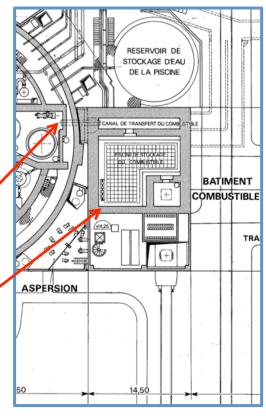


Figure 1 A gauche, carte du zonage sismique de la France métropolitaine établi en 1991. A droite, carte du zonage sismique de la France métropolitaine en vigueur depuis le 1er mai 2011. IRSN

#### Nous en retiendrons ici que:

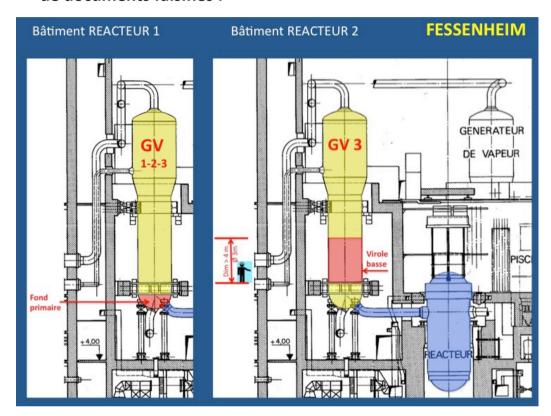
« Dans le cadre de la troisième visite décennale de la centrale (en 2011), une réévaluation de l'aléa sismique a été faite par EDF (magnitude de M = 6,2, sans évolution), cependant que l'IRSN revoyait sa copie avec une magnitude estimée à M = 6,8 pour le séisme de Bâle. »

- La salle de commande n'est pas bunkerisée
   C'est pourtant un critère pour obtenir la VD4
- Le canal de transfert du combustible
- n'a pas été pris en considération au regard du risque sismique
- Les 2 piscines de combustibles ne sont pas bunkerisées
- Toiture en tôle (comme pour un simple hangar industriel)
- Murs en béton d'épaisseur insuffisante à résister



à un acte terroriste (p.ex. missile à tête perforante)... alors que le Grand Canal d'Alsace en est mitoyen!

- Fragilité de la digue qui sépare le site nucléaire du Grand Canal d'Alsace
- Lentilles de sable
- Centrale implantée 8m56 plus bas que la ligne d'eau : risque de submersion !
- Les générateurs de vapeur (issus des Forges du Creusot) ont fait l'objet de documents falsifiés :

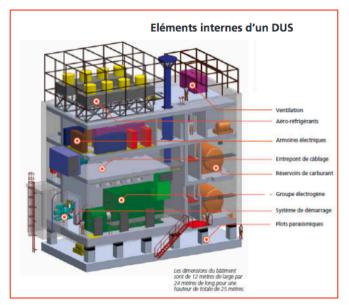


- Les 3 GV du réacteur n°1 (désormais arrêté) ont leurs fonds primaires en acier trop carboné, d'où risque de rupture imparable!
- La virole basse du GV n°335 du réacteur n°2 est constituée d'acier trop carbonné.
  - o Réacteur mis à l'arrêt 666 jours (du 10.12.2016 au 12.03.2018) par l'ASN
  - Bien qu'ayant autorisé la remise en service, l'ASN a fait un signalement en Justice et a imposé à EDF un MODE DE FONCTIONNEMENT DÉGRADÉ DU RÉACTEUR n°2
  - Une plainte contre AREVA, EDF et X a conjointement été déposée par Greenpeace, le Réseau Sortir du Nucléaire (qui développera davantage ce point devant votre Mission), le CSFR, Stop Fessenheim, Stop Transports Halte au Nucléaire, Alsace Nature et France Nature Environnement. Elle est en cours d'instruction.
  - Des risques très importants de rupture (et donc d'accident majeur!) ont été mis en évidence par les études de :
    - Jean-Marie BROM, devant la CLIS de Fessenheim
    - Thierry de LAROCHELAMBERT (voir dossier « Analyse des dossiers AREVA, ASN, IRSN, EDF de justification d'aptitude au service du GV 335 de Fessenheim 2 Sur les risques de fragilisation, vieillissement et rupture de la VB défectueuse » ):

      https://www.researchgate.net/publication/333371899 ANALYSE DES DOSSIERS AREVA ASN IRSN EDF DE JUSTIFICATION D'APTITUDE AU SERVICE DU GV 335 DE FESSENHEIM 2 SUR LES RISQUES DE FRAGILISATION VIEILLISSEMENT ET RUPTURE DE LA VB DEFECTUEUSE Analysis of t/citation/download

### Absence des DUS (Diesels d'Ultime Secours) :

- Cette prescription de l'ASN, qui remonte à juin 2012 (avec la fin 2018 pour échéance) n'a <u>délibérément</u> pas été respectée par EDF.
- En faisant ce choix, c'est EDF ellemême qui a décidé de ne pas respecter la condition sine qua non pour poursuivre l'exploitation de la centrale nucléaire de Fessenheim. Elle l'a d'ailleurs justifié par la perspective de la mise à l'arrêt de la centrale nucléaire.
- L'ASN s'est inclinée et a accepté des mesures compensatoires pour cette période limitée.



- Toutefois, le problème demeure très préoccupant puisque le combustible séjournera encore au moins trois années dans les piscines et que ces DUS s'avéreraient essentiels en cas de perte de l'alimentation électrique indispensable aux pompes de refroidissement.
- Cet accord dérogatoire de l'ASN interroge et inquiète beaucoup!
- Capacité non avérée de la 2ème source froide
- Il n'a jamais été confirmé que ce forage dans la nappe phréatique serait en capacité de fournir suffisamment d'eau en cas d'accident affectant les 2 réacteurs et les piscines de désactivation.

### Obsolescence des composants :

- Arrêts intempestifs
- Fatigue vibratoire (fuites fréquentes)
- Joints des 163 traversées du bâtiment réacteur, avec risques de fuites radioactives
- Porosité du bâtiment réacteur
- Ecart notable des piscines avec les principes de sûreté qui seraient appliqués à une nouvelle installation (dixit ASN 2013).... etc.

En tout état de cause, les conditions d'une VD4 ne sont pas réunies.

## C) Les risques liés à l'environnement :

### • Le risque sismique :

Évoqué plus haut (page 9)

### Le risque de submersion de la digue :

- En cas de rupture du barrage amont (Ottmarsheim)
- Le risque de rupture de la digue :
- Lentilles de sable et possible séisme
- Pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe
- Coule entre 2 et 5 m sous la centrale

## D) Les risques extérieurs :

- Chute d'avion
- Aérodrome de Bremgarten à 3 Km
- Piscines non bunkerisées

### Risque terroriste

- Zone d'éclusage des péniches
- Drones déjà constatés
- Frontière proche + maquis
- ASN n'a pas la compétence
- Brigade fluviale... « invisible »
- <u>Nota</u>: ces risques n'avaient pas été mesurés lors de la construction (1970)



## E) Les incidents majeurs avérés :

Comme vous l'a déclaré M. Bernard DOROSZCZUK, Président de l'ASN, il n'y a jamais eu d'incident de niveau 2 (échelle INES) « spécifique à Fessenheim »

### Par contre, entre 1992 et 2012 (VD3 du réacteur n°2), il y a eu :

- 3 incidents « génériques » de niveau 2 affectant le réacteur n°2 de Fessenheim :
- 51 incidents de niveau 1 sur ce même réacteur (dont 30 spécifiques)
- et 223 incidents de niveau 0 (dont 184 spécifiques)

Extrait du « Rapport aux ministres » suite à la 3<sup>ème</sup> VD de FSH2 réf. COPDEP-STR-2013-022489 (ASN)

Depuis 1991, les événements significatifs déclarés par EDF sont classés sur l'échelle internationale INES graduée de 0 à 7. Le panorama des événements relatifs à la sûreté et ayant concerné le réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Fessenheim depuis le 1 aprier 1992 est synthétisé ci-après :

Niveau sur l'échelle INES	Total des événements affectant le réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Fessenheim depuis la mise en place de l'échelle INES	Événements affectant spécifiquement le réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Fessenheim	Événements affectant le réacteur n°2 et d'autres réacteurs exploités par EDF
≥3	0	0	0
2	3	0	3 (*)
1	51	30	21
0	223	184	39

Nota: pour les incidents classés aux niveaux 1 et plus de l'échelle INES, les avis d'incidents correspondant sont consultables sur le site internet de l'ASN (www.asn.fr).

- \* Événements classés niveau 2 sur l'échelle INES affectant le réacteur n°2 et d'autres réacteurs exploités par EDF :
  - Incident du 31 décembre 2003 concernant le risque de colmatage des filtres des puisards situés au fond du bâtiment du réacteur ayant affecté l'ensemble du parc EDF
  - Incident du 7 juillet 2004 concernant une anomalie susceptible d'affecter certains coffrets de raccordement électrique ayant également affecté l'ensemble du parc EDF
  - Incident du 9 décembre 2005 concernant les vibrations anormales sur les pompes RIS et EAS, ayant affecté l'ensemble des réacteurs de 900 MWe.

### Et aussi : une PERTE DE REFROIDISSEMENT sur le réacteur n°2 de Fessenheim!



27 décembre 2009

### Note d'information

Perte de refroidissement du réacteur n°2 de la centrale nucléaire de Fessenheim: l'IRSN grée son centre de crise

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 décembre 2009, le réacteur n°2 de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) était en cours de redémarrage, en état d'arrêt à chaud, après un arrêt de production. La perte du système de refroidissement du réacteur a conduit au déclenchement du plan d'urgence interne (PUI) de la centrale à 05h55, et à la mise en place de l'organisation nationale d'urgence par l'ASN, dont le gréement du Centre technique de crise (CTC) de l'IRSN. Une trentaine d'experts de l'Institut se sont rapidement mobilisés sur le site de Fontenay-aux Roses et au Vésinet.

Lors du redémarrage d'une pompe de refroidissement du condenseur, un tambour filtrant, alimenté par le canal d'Alsace, a été endommagé. Cet endommagement a entraîné l'arrivée de débris qui ont progressivement colmaté les échangeurs de chaleur de la source froide de sûreté assurant notamment le refroidissement du circuit de refroidissement intermédiaire.

## De très nombreux autres incidents ont ponctué la vie des réacteurs n°1 et n°2 de Fessenheim.

Impossible de les citer tous ici.

 Nous nous souviendrons notamment que début 2015, un « défaut d'étanchéité » selon EDF, s'est avéré être une fuite de 100 m3 d'eau sur le réacteur n°1 :

Cette affaire, pour laquelle EDF n'avait pas respecté ses engagements auprès de l'ASN et avait même trompé la CLIS de Fessenheim par ses déclarations incomplètes, a donné lieu à une plainte conjointe du Réseau Sortir du Nucléaire, du CSFR, d'Alsace Nature, de Stop Fessenheim et de Stop Transports-Halte au Nucléaire.

## EDF a été condamnée en Première instance, en Appel et en Cassation.

Je laisserai le Réseau Sortir du Nucléaire détailler davantage cette affaire en tant que de besoin.



 Plus récemment, en juillet 2019, l'ASN a dénoncé le fait qu'EDF n'a "pas été en mesure de déployer les moyens matériels suffisants" pour empêcher la propagation potentielle d'un feu dans un réservoir de fuel et a jugé ces insuffiances « inacceptables » <a href="https://www.europe1.fr/economie/fessenheim-lasn-pointe-des-insuffisances-face-au-risque-dincendie-3910036">https://www.europe1.fr/economie/fessenheim-lasn-pointe-des-insuffisances-face-au-risque-dincendie-3910036</a>

Ces quelques exemples tranchent avec le discours bienveillant habituellement répandu.

Les conséquences d'un accident nucléaire sont telles, qu'aucune assurance n'en couvre le risque!

### Dépasser la culture du déni

Des années durant, les associations antinucléaires – dont Stop Fessenheim - ont bien évidemment pointé les différents risques que la centrale faisait courir aux populations.

Mais nous nous sommes tous heurtés à l'immobilisme de nos interloccuteurs :

- Dans le microcosme local géographiquement très proche de Fessenheim, le déni de ce risque trouvait sa justification dans l'emploi pour les uns (ce qui est bien compréhensible), dans la manne financière importante versée aux communes et communautés pour les autres, manne que certains rêveraient éternelle. Voire dans des considérations politiciennes pour quelques élus. Mais a contrario, lorsque nous sommes venus donner des conférences, nous faisions salle comble.
- Au niveau national, l'Elysée répondait à nos sollicitations en transférant nos appels aux ministères, mais les cabinets ministériels ne répondaient que rarement à nos demandes d'audience. Lorsqu'après insistance un rendez-vous nous était finalement accordé, c'est un conseiller qui prenait note et... ça s'arrêtait là.
  - Pour nous qui sommes Alsaciens, donc Français, ce mépris était d'autant plus choquant que lorsque nous sollicitions le Ministre du Bade-Wurtemberg, celui-ci nous recevait en personne et nous portait toute l'attention requise par l'importance du sujet.
- Faut-il rappeler que Fessenheim était même devenu un terrain de lutte pré-électoral? Dès lors, fallait-il s'embarrasser des questions de sécurité? En France, un accident...?
- Les Préfets et les Délégués Interministériels à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim nous ont toujours apporté toute leur attention, mais... n'avaient pas réelle compétence pour les questions du risque, l'ASN leur servant de paravent.
- S'agissant de la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance) de la centrale nucléaire de Fessenheim, la voix de Stop Fessenheim y est portée par le CSFR (qui a d'ailleurs été à l'initiative de cette 1<sup>ère</sup> CLI de France en 1977). Nous réussissons à faire remonter certains sujets de préoccupation, mais la gouvernance très partiale de son président, favorable à l'énergie nucléaire, laisse peu de place à l'expression associative.
- L'ASN pour sa part a toujours répondu avec clarté à toutes nos questions portant sur des sujets gérés au niveau régional (ASN Strasbourg). Mais a contrario, pour les sujets très importants, l'ASN nationale ne tient pas réellement compte :
  - Des apports faits en CLIS par des experts (exemple du GV 335)
  - Des consultations du public en ligne, les conclusions étant déjà arrêtées (cf. exemple des DUS, parodie de consultation!)

Enfin, l'ASN se déclare elle-même juridiquement incompétente pour toutes les questions liées à la sécurité (risque terroriste depuis le Grand Canal d'Alsace p.ex.)

Stop Fessenheim et les autres associations environnementales ont bien évidemment compris que dénoncer les risques de la centrale ne suffit pas. C'est la raison pour laquelle, dès le début des années 2010 nos associations locales ont porté et élaboré des propositions pour l'emploi et le développement économique nécessaires à préparer l' « après-Fessenheim ».

Puisque les élus locaux se montraient incapables d'anticiper, c'est nous qui l'avons fait !

## Les propositions portées pour l'emploi et le développement économique local par les associations environnementales dès 2012

## 1) La Z.A. binationale

Centrale nucléaire de

Fessenheim

En 2010, les associations antinucléaires alsaciennes eurent vent du souhait des industriels allemands du Gewerbepark de Bremgarten de s'étendre. Comme ceux-ci manquaient de foncier et de main d'œuvre, ils souhaitaient créer une zone d'activités binationale, juste en face, sur la rive gauche du Rhin, donc à proximité de Fessenheim.

Dans le contexte annoncé de la fermeture de la centrale nucléaire et de ses inévitables incidences sur l'emploi, c'était une opportunité à saisir!



2012, les associations antinucléaires Ainsi. (notamment le collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim) interpellèrent plusieurs élus de la région de Fessenheim.

Mais les politiciens de proximité étaient dans le déni : ne voyant que le court terme et excluant la fermeture de la centrale de Fessenheim pourtant inéluctable, ils refusèrent d'examiner la faisabilité d'un tel espace à vocation binationale.

Toutefois un député UMP du Haut-Rhin, Monsieur Jean-Louis CHRIST, accepta l'invitation faite par Stop Fessenheim:

Il rencontra le 1er août 2014 les industriels allemands et, au sortir de cette réunion, mesura tout l'intérêt du projet. Il ne réussit pas à mobiliser les élus du secteur, enfermés dans leur logique partisane, mais il porta le sujet devant l'Assemblée Nationale (ci-contre).

Ci-après, réponse de la Secrétaire d'Etat ♥



Extrait de Question orale sans débat n°969 de M. Jean-Louis CHRIST http://www2.assemblee-

Gewerbepark

Bremgarten

nationale.fr/deputes/fiche/OMC PA2 67358

(...) Dans l'hypothèse où cette fermeture deviendrait effective, il importe que des mesures fortes soient mises en œuvre pour réussir la reconversion du site de Fessenheim et maintenir la vitalité économique de ce territoire. De ce point de vue, le Gewerbepark de Breisgau en Allemagne, proche de Fessenheim, a une valeur d'exemplarité. Cette zone d'activités a en effet favorisé l'implantation de 150 entreprises et permis la création de 1 600 emplois, tout en répondant aux préoccupations de développement durable (...)

### Extrait de la réponse de la Secrétaire d'État :

C'est pourquoi l'État propose aux collectivités une contractualisation en termes de revitalisation, qui pourrait prendre la forme d'un avenant au prochain contrat de plan État-région. Les services de l'État ont travaillé à sa préparation et identifié des mesures possibles de revitalisation et de soutien à l'emploi. Pour que ces futures mesures soient opérationnelles avant la fermeture, il est souhaitable que les parties prenantes s'attachent à la mise au point de ce contrat dès que la décision de fermeture sera confirmée.

D'ores et déjà, pour la **communauté de communes Essor du Rhin et la commune de Fessenheim,** ont été décidés l'accompagnement des collectivités par la direction départementale des finances publiques, afin d'identifier les pistes de rétablissement financier à leur disposition, et **l'inscription du territoire en zonage AFR** – aides à finalité régionale.

Pour autant, l'avenant au contrat de plan État-Région... n'a pas été signé!

Et ceci, malgré nos relances (cf. Annexe 3 – p.31 – Lettre au Préfet et au Pdt du Conseil Régional).

Cette proposition de Z.A. binationale était d'une telle importance, que nous en avions aussi parlé dès le 3 avril 2013, plans à l'appui, aux différents Délégués interministériels à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, MM. Francis ROL-TANGUY, puis Michaël OHIER et Jean-Michel MALERBA, que nous avions rencontrés à plusieurs reprises en Préfecture et à la DREAL.

Par mail du 29 janvier 2015, la secrétaire de Stop Fessenheim avait même adressé à M. MALERBA les coordonnées de MM. Harald KRAUS et Markus RIESTERER, respectivement Président et Directeur Général de la zone d'activités de Bremgarten.

Ces éléments ont également été communiqués à **M. Bruno FUCHS, député LREM-MODEM,** qui nous avait reçu à sa permanence de Mulhouse le 8 janvier 2018.

Enfin, lors de la première visite en Alsace du ministre

M. Sébastien LECORNU le 19 janvier 2018, les associations antinucléaires ont été reçues en préfecture par M. Martin GUESPÉREAU, son chef de cabinet. Et elles ont été entendues!

## S'ensuivit une visite du ministre le 12 avril 2018 à Bremgarten.

Lire: https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Avenir-du-territoire-de-Fessenheim/Projet-davenir-pour-le-territoire-de-Fessenheim-visite-de-M.-Sebastien-Lecornu-les-12-et-13-avril

Depuis lors, les instances gouvernementales ont réussi à imposer la prise en compte de ce projet de ZA binationale au Comité de suivi. La ZA binationale est inscrite au Projet de territoire de Fessenheim!



ZA existante et

Tout en regrettant le temps perdu à cause de l'immobilisme des élus de proximité, nous sommes très heureux que l'obstination des associations environnementales ait abouti sur ce point. Car, le développement économique, lui aussi, est essentiel!

### Encore faudra-t-il que rien ne fasse obstacle à ce projet :

- Ni l'immobilisme encore cultivé par quelques élus locaux
- Ni le projet d'un « **Technocentre** » à Fessenheim, qui constituerait un véritable épouvantail pour toutes les autres entreprises (voir plus loin).

Centrale nucléaire

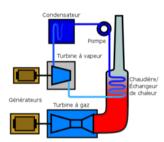
### 2) D'autres pistes de réflexion pour d'éventuels projets locaux :

Les 3 pistes ci-après ont été communiquées au futur Président de la République François HOLLANDE, par l'intermédiaire du Conseiller Général M. Antoine HOMÉ (PS) rencontré à notre demande (avril 2012) :

- Faire de FESSENHEIM un laboratoire pilote international du démantèlement des centrales nucléaires :
  - qui peut mieux connaître la centrale que ceux qui l'ont fait vivre et l'ont maintenue ?
  - situation géographique stratégique, sur la frontière franco-allemande.

(voir plus loin le développement de ce thème)

Utiliser le foncier disponible à coté de la centrale, sur le site du CNPE, pour y installer
 Une centrale à gaz à cycle combiné, doublée (juste à côté) d'une usine de production de pétrole synthétique (eau + algues+photosynthèse + CO2) utilisant le CO2 de la turbine à gaz.



Ce serait un site modèle pour la France, un site modèle pour une Alsace Pilote (un tel site existe déjà en Espagne, où une cimenterie fournit le CO2 à l'usine de



pétrole). Une turbine à cycle combiné se construit en 2 ans..., avec un retour sur investissement au bout de 7 à 8 ans.... et revient nettement moins cher qu'une centrale nucléaire.

### Y installer un site de fabrication d'éoliennes :

Les grands gabarits des constituants pourraient être très facilement transportés ensuite, sans aucun transport routier, puisque le Grand Canal d'Alsace longe le site et conduit jusqu'à la Mer du Nord. Passage direct de l'atelier de fabrication aux barges de transport.





<u>Nota</u>: une fiche technique détaillée avait été réalisée pour chacun de ces trois projets, conjointement par Stop Fessenheim, CSFR, Stop Transports-Halte au Nucléaire et Alsace Nature. Nous les tenons à disposition de votre Mission parlementaire.

### Et aussi:

- Accueillir les salariés « irréductibles du nucléaire » sur d'autres CNPE moins anciens, du fait que l'ASN exige que dorénavant ce soient exclusivement des agents EDF qui supervisent la maintenance entreprise par des sous-traitants (sous-traitance en cascade préalablement).
- Responsabiliser la Direction d'EDF pour que les dispositions du statut des agents (garantie de l'emploi, formation, etc...) soit d'ores et déjà appliquées en vue des reconversions nécessaires.
- Associer à ces projets l'Allemagne et la Suisse, qui ont participé pour 17,5% et resp. 15% aux investissements et prise en charge de la maintenance de FESSENHEIM.

Toutes les propositions que nous avons portées pour l'emploi et le développement économique local ont aussi été présentées :

- À la presse : conférence de presse du 15 mai 2012
- Au grand public : dès cette période, lors de toutes les conférences organisées en Alsace par Stop Fessenheim.
- À Monsieur le Député Bruno FUCHS (LREM MODEM) le 8 janvier 2018.

Elles ont également fait l'objet de divers courriers en direction du Ministère de l'Environnement

Enfin, il nous faut témoigner devant votre Mission que la question de la reconversion du site de Fessenheim a été abordée par nos associations le 29 janvier 2016, lors d'une réunion que nous avions sollicitée auprès de :

### Madame Bärbel SCHÄFER, Regierungspräsidentin de Freiburg,

assistée du

## Dr Klaus SCHÜLE (responsable au Regierungspräsidium de la coopération transfrontalière et des questions européennes)

pour évoquer plus largement toutes les questions liées à la fermeture de la centrale nucléaire (dont il faut rappeler que la société allemande EnBW disposait encore d'un droit de tirage de 17,5% du courant produit).

Nos interloccuteurs nous confirmaient alors que la zone franche franco-allemande restait un projet possible pour le directeur de Bremgarten. La Regierungspräsidentin avait bien sûr évoqué toutes ces questions avec les Autorités françaises, notamment le Président de Région Philippe RICHERT, car elle espérait alors encore que l'avenant Fessenheim au contrat de Plan État-Région se ferait.

Nous sommes aussi intervenus récemment (18.12.2019 – Stop Fessenheim + CSFR) auprès de :

### Mme Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin,

pour évoquer le Projet de Territoire de Fessenheim et ses différentes composantes, dont la ZA binationale que nous soutenons, lui faire part de toute l'aide constructive que les associations antinucléaires sont modestement prêtes à apporter, et aussi l'alerter des graves insuffisances du Plan de démantèlement présenté par EDF et de notre refus absolu d'un « Technocentre » à Fessenheim.

### Une oportunité stratégique :

### Faire de Fessenheim un laboratoire du démantèlement

## Aucun démantèlement en France ne peut être aussi représentatif du parc électronucléaire que le sera Fessenheim

En France, seuls quelques tout petits réacteurs (tels que par exemple celui de l'Université de Strasbourg) ont été totalement démantelés. Les autres démantèlements engagés s'éternisent (car les technologies ne sont pas au point) et aucun n'est représentatif du parc nucléaire actuel :

- Brennilis est de technologie gaz-eau lourde (HWGCR). Son démantèlement, débuté en 1985 durera encore longtemps!
- Pour Chinon A1-A2-A3 et pour Bugey 1, il s'agit de 4 réacteurs à graphite-gaz (UNGG).
- Pour Super-Phénix, on a affaire à un surgénérateur refroidi au sodium (RNR).
- Et même le réacteur de Chooz A (dans les Ardennes) qui est pourtant à eau pressurisée (REP PWR) n'est pas réellement représentatif, car il est enterré sous la montagne et avec ses 305 MW il est bien plus petit que tous les autres réacteurs (880 MW à 1450 MW).

## Il est dès lors clair que la centrale-prototype PWR de Fessenheim pourrait devenir la centrale-prototype du démantèlement... et faire école!

C'est sur la base de ce constat, que nos associations ont proposé dès 2011 au Gouvernement de faire de Fessenheim un laboratoire-école du démantèlement.

- Pour participer à l'emploi de la proche-région, plusieurs décennies durant
- Pour dépolluer au mieux le site de Fessenheim
- Pour poser un acte politique fort, à l'heure de la transition énergétique tant attendue
- Pour former des professionnels capables d'agir avec le moins de risques possibles
- Pour développer une technologie indispensable à la sortie du nucléaire
- Pour observer et mesurer les modifications physiques de l'acier après plus de 40 ans de bombardement neutronique et situer le point réel de ductilité fragilité (risque de rupture): ces analyses pourraient être déterminantes quant à la possibilité ou non de prévoir une prolongation de certains réacteurs (grand carénage) au-delà de 40 ans. Or, à ce jour, sans faire des analyses précises sur un réacteur 900 MW ayant « vécu » 42 ans le bombardement neutronique, nul ne peut rien affirmer.
- Pour chiffrer en vraie grandeur le coût du démantèlement des réacteurs (génération 900 MW) et exiger de l'opérateur que les provisions financières soient réajustées en conséquence.
- Et pour, à terme, débarrasser définitivement l'Alsace du nucléaire !



## Nous invitons le Parlement et le Gouvernement à se pencher sur les propositions que le Pr Thierry de LAROCHELAMBERT a remises au Préfet du Haut-Rhin :

Cf. pages 4 à 8 du dossier « Propositions pour la transition énergétique dans le Haut-Rhin et le Territoire de Belfort » : <a href="https://docplayer.fr/128232003-Propositions-pour-la-transition-energetique-dans-le-haut-rhin-et-le-territoire-de-belfort.html">https://docplayer.fr/128232003-Propositions-pour-la-transition-energetique-dans-le-haut-rhin-et-le-territoire-de-belfort.html</a>

### Refuser le projet FOU d'un TECHNOCENTRE à Fessenheim

Le « Projet de territoire de Fessenheim » a prévu un certain nombre d'axes de développement intéressants, tels qu'une zone d'activité binationale, la création d'un réseau ferré Colmar- Breisach, ou l'objectif de faire du territoire un modèle de transition énergétique.

Mais une intention folle a été glissée par EDF dans le « *Projet de territoire de Fessenheim* » : la construction d'un *TECHNOCENTRE*!



Pourtant, dès le 23 octobre 2013, notre refus

avait été signifié avec force à M. Francis ROL-TANGUY qui nous « sondait » à ce sujet. Il a également été signifié au Conseil Rhénan (cf. communiqué de presse du 12.12.2013 en annexe).

Ce terme « TECHNOCENTRE » cache une industrie nucléaire, doublée d'une industrie chimique, pour refondre à Fessenheim tous les composants métalliques provenant de toutes les centrales nucléaires d'Europe en démantèlement!

Au motif de créer 150 emplois, EDF va ainsi faire capoter toutes les autres formes de développement économique prévues :

- ➤ Quelle start-up ou quelle industrie voudra s'implanter à proximité d'un ferrailleur de métaux radioactifs contaminés ? Cela mettra en péril la ZA binationale, inévitablement !
- Quel élu acceptera que son territoire soit sillonné du matin au soir par des convois exceptionnels convergeant de toute l'Europe vers Fessenheim?
- Quel citoyen acceptera que l'on implante ici, juste au-dessus de la nappe phréatique, une industrie à la fois chimique et nucléaire, avec toutes ses pollutions ?
- Quelle personne sensée acceptera que l'acier contaminé par l'industrie nucléaire soit transformé demain en fer à béton, portières de voitures, casseroles ou autres objets de notre quotidien ?
- Et qui en Alsace pourra accepter que le gouvernement soutienne cette initiative scélérate qui se profile ici, à Fessenheim ?

Nos associations ont réalisé la brochure ci-jointe à votre intention, comme à celle des élus du territoire, pour que chacun puisse bien comprendre de quoi il s'agit.

(Version PDF téléchargeable sur http://stop-fessenheim.org/technocentre)

Si cette période de confinement, qui nous est imposée à tous pour notre bien commun, pouvait au moins avoir la vertu de nous rappeler que la santé est notre bien le plus précieux.

Alors, ne gâchons ni notre santé, ni notre environnement, ni notre cadre de vie, avec de nouveaux projets insensés. Nous refusons clairement ce **TECHNOCENTRE** qui détruit toutes les perspectives d'épanouissement de Fessenheim et de sa région.

### Notre détermination est totale.

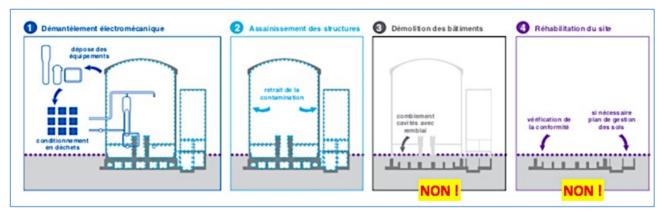
### Un Plan de démantèlement dangereux, car low cost!

Le Plan de démantèlement de Fessenheim a été produit bien après le délai légal de 2 ans. Publié sous la référence 190916 P03-Plan de demantelement Fessenheim - IndA.PDF, il est téléchargeable ici : <a href="https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/nucleaire/Notes%20d%27information/190916\_p03-plan\_de\_demantelement\_fessenheim\_-\_inda.pdf">https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/nucleaire/Notes%20d%27information/190916\_p03-plan\_de\_demantelement\_fessenheim\_-\_inda.pdf</a>

Alors qu'il est bien inscrit en page 2/59 du Plan que « le démantèlement consiste à démonter l'ensemble des équipements, à assainir les structures des bâtiments avant de les démolir, à assainir les sols et à assurer la gestion des déchets produits », il apparaît clairement que le «retour au vert » auquel il faudrait s'attendre n'est pas prévu par EDF:

Page 4 : « L'état final visé à l'issue du démantèlement est un site non nucléaire, dans lequel tous les bâtiments sont démolis jusqu'à une profondeur de un mêtre au-dessous du niveau du sol » : ceci signifie clairement que les fondations de la centrale nucléaire ne seraient pas détruites, ce qui constitue une perspective inacceptable !

Page 4 (étape 3) : « Les cavités sous le niveau du sol sont comblées avec un **remblai** constitué des gravats issus de la démolition »



Cette volonté d'abandonner gravats et sous-bassement en béton est confirmée tout au long de l'ouvrage (pp. 5, 18, 34, 37, 40, 49, 50...)

### Ceci est inacceptable

En voulant abandonner sur place les fondations et les gravats, EDF fait prendre un très gros risque aux générations futures, car ce béton (en partie radioactif) finira par se déliter dans la nappe phréatique qui alimente des millions d'Européens en eau potable! Rappelons que la nappe coule entre 2 et 5 m sous la surface et que donc elle vient en contact avec ce béton!

### Pour sa part l'ASN exige d'EDF de revoir sa copie!

L'ASN estime ce Plan trop générique et indique que le niveau de détail ne correspond pas à celui attendu. Elle impose à EDF de rendre les éléments publics, selon la loi!

D'autre part, EDF n'a présenté le plan de démantèlement que d'un réacteur et l'ASN considère que les 2 réacteurs seront démantelés simultanément, ce qui nécessitera une gestion appropriée qu'EDF n'a pas explicitée.

Mais il est inquiétant que l'ASN n'ait pas déjà relevé le très grave problème ci-dessus dénoncé, alors que Stop Fessenheim a interpellé EDF et l'ASN à ce sujet, en CLIS publique du 15.10.2019. J'en ai de surcroît personnellement alerté M. Pierre-Franck CHEVET (ex-président de l'ASN, désormais affecté au Conseil Général du Développement Durable), lors d'une réunion à Bercy le 17.10.2019 où justement, il souhaitait consulter les associations sur le démantèlement.

### La réalité financière de Fessenheim

## Comment Fessenheim, dont la production électrique n'atteint pas 2% de la production française, peut-elle générer 30 à 50% des bénéfices du Groupe ?

Il est évidemment très difficile de se procurer les véritables chiffres concernant la situation financière de Fessenheim. Toutefois, il nous faut dénoncer les déclarations de certains politiciens qui ont délibérément confondu « bénéfice » et « chiffre d'affaire ».

- Dans la bouche de certains politiciens on a entendu « 400 millions, 500 millions, 600 millions d'euros de bénéfice par an » !!!
- Pour Jean-Luc Cardoso, représentant CGT Fessenheim qui s'exprime devant la caméra (1) :
   « Une centrale nucléaire, c'est près d'un million d'euros de bénéfice net d'exploitation par jour »

Ces affirmations fantaisistes, allègrement relayées par la presse, interpellent : Comment Fessenheim, dont la production électrique n'atteint pas 2% de la production française, peut-elle générer 30 à 50% des Résultats net du Groupe (1,17 milliards d'Euros en 2018) ?

(en millions d'euros)	2018	2017
Résultat net part du Groupe	1 177	3 173
Plus-value de cession de 49,9 % de la participation du Groupe dans CTE (1)		(1 289)
Autres, y compris variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés énergie et matières premières		
hors activités de <i>trading</i> et variations nettes de juste valeur de titres de dettes et de capitaux propres	777	(94
Pertes de valeur	498	1 030
RÉSULTAT NET COURANT	2 452	2 820
Rémunération des titres subordonnés à durée indéterminée	(584)	(565
RÉSULTAT NET COURANT AJUSTÉ DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉMISSIONS HYBRIDES	1 868	2 25

(Extrait de la page 3 de ce rapport : https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/espaces-dedies/espace-finance-fr/informations-financieres/informations-reglementees/resultats-annuels/2018/pdf/resultats-annuels-2018-rapport-activite-20190215.pdf

### Nous avons aussi été très surpris par le Rapport n°2233 de MM. Goua et Mariton :

MM. Goua et Mariton avaient demandé à entendre les associations, toutes se sont déplacées à l'Assemblée Nationale, mais M. Mariton était absent. De surcroît, aucun de nos propos et aucune de nos contributions écrites ne se retrouvent dans ce rapport, alors que nos noms figurent à la liste des personnes auditionnées. Nous avons évidemment dénoncé publiquement ce rapport.

### On lit dans ce rapport :

« Si on considère comme période de référence une exploitation de 2016 à 2040 – soit une durée d'exploitation restante de 24 années, et que l'on s'appuie sur les résultats du scénario médian élaboré par les rapporteurs, soit un manque à gagner annuel d'environ 200 millions d'euros, le manque à gagner total subi par l'exploitant sur la période se chiffrerait à environ 4,7 milliards d'euros ».

Les Rapporteurs affirment d'une part que rien ne laisse entendre que le fonctionnement n'aurait pas été autorisé 10 ans supplémentaires...: « Néanmoins, rien ne laisse entendre que l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), conformément au droit en vigueur, n'aurait pas autorisé le fonctionnement de la centrale nucléaire pour dix années supplémentaires, sous réserve des travaux de rénovation et de modernisation prescrits par le régulateur lors des réexamens décennaux de sûreté. » (...)

... et d'autre part, que l'exploitation au-delà de 40 ans est non-certaine : « Cela ne signifie pas pour autant que ce résultat sera retenu par le juge pour fixer le montant de l'indemnisation à verser à l'exploitant. En effet, la prolongation de l'exploitation au-delà de 40 ans <u>étant non-certaine</u>, seule la perte de chance pour l'exploitation de poursuivre son activité serait indemnisée. »

C'est pourtant sur ce rapport, basé sur des incertitudes, que d'aucuns ont avancé des « certitudes » en termes de « manque à gagner » de 200 millions par an !

Des indemnités indues de l'État pour « dédommager » EDF d'une fermeture « anticipée ». Plainte déposée devant la Commission européenne.

Tout démontre que les conditions techniques de la poursuite d'exploitation de Fessenheim sont impossibles au-delà de la VD4 (2020 pour Fessenheim 1 / 2022 pour Fessenheim 2).

Pour autant, EDF a réussi à obtenir de l'État un protocole d'indemnisation sur l'hypothèse d'un fonctionnement jusqu'en 2041, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 64 ans ! :

- Environ 400 millions d'Euros pour couvrir différents frais, dont notamment des frais liés au démantèlement qui auraient dû être provisionnés depuis longtemps.
- D'autre part, un montant que l'on peut estimer à 4 milliards d'Euros, sur la base du postulat que Fessenheim aurait pu continuer de fonctionner jusqu'en 2041.

Ce protocole, d'ailleurs dénoncé par la Cour des Comptes, semble constituer une aide d'État au sens de l'article 107 alinéa 1 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) qui interdit, en principe, les aides octroyées par les personnes publiques aux entreprises.

Les associations antinucléaires alsaciennes ont en ce sens soutenu la plainte déposée par le Réseau Sortir du Nucléaire auprès de la Commission Européenne (14 novembre 2019).

Je laisserai donc le Réseau SDN développer davantage ce point.

### Pour sa part, Mme Corinne LEPAGE analyse en ces termes la situation (1):

« En fait, c'est une aide d'État qui est déguisée ! Il faut comprendre que l'Union Européenne a désormais interdit à la France de donner des aides d'État au nucléaire, et donc de favoriser le nucléaire par rapport aux énergies renouvelables. Donc, il faut trouver des stratégies de contournement. Cette indemnité, qui n'est pas due en réalité, est une stratégie de contournement pour permettre à l'État français d'aider EDF qui est dans une situation financière absolument calamiteuse. »

Note (1): déclarations de M. CARDOSO et de Mme LEPAGE dans le film récent « Fessenheim, le début de la fin du nucléaire ? » <a href="https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/replay-fessenheim-debut-fin-du-nucleaire-trois-raisons-regarder-documentaire-1818652.html">https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/replay-fessenheim-debut-fin-du-nucleaire-trois-raisons-regarder-documentaire-1818652.html</a>

### Et si la centrale de Fessenheim était déficitaire?

Sans pouvoir l'affirmer, c'est la question qui est posée par le Collectif « Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim » (2)

### Décryptage:

« Grâce aux chiffres officiels d'EDF, du Cabinet Syndex, de RTE et de la Cour des Comptes, nous savons que :



- Calculée sur 15 ans, la production de Fessenheim est de 15 % inférieure à la moyenne des 32 réacteurs de 900 MW.
- Un salarié de Fessenheim (2X 880 MW) a produit en moyenne **9 millions de KWH /an** (base 750 salariés EDF).
- En comparaison, un salarié de Cattenom (4 x 1300 MW) produit en moyenne **20,7 millions de KWh/an** (base 1360 salariés EDF), soit **PLUS DU DOUBLE!**

### Ce ne sont que deux aspects de la faible productivité des deux réacteurs de Fessenheim.

- Le chiffre d'affaire de Fessenheim fluctue lui, entre 150 et 400 millions d'€/an. Cela en fonction des prix du marché de gros EPEX-spot, des contrats en cours, du prix ARENH et bien sûr de la production commercialisable (67,5 %).
- Sur une année défavorable comme 2017, seulement 3 667 841 MWH sont vendables au prix moyen estimé de 42€ le MWH, soit un chiffre d'affaires d'un peu plus de 150 millions d'€.
- Sur une très bonne année, avec une production au-delà de 8 000 000 MWH (vendables) et un prix moyen de 50 € le MWH nous arrivons à un chiffre d'affaires d'environ 400 millions d'€.
- De ce **chiffre d'affaire** il faudra évidement **déduire les charges** (celles de 2011 indiquées ci-après sont officielles, en 2019 celles-ci sont certainement en nette hausse) :
  - Les achats extérieurs et la sous-traitance (135 millions d'€).
  - Les salaires des 734 salariés EDF (61 M. d'€).
  - Les impôts et taxes (49 millions d'€).
  - o Les amortissements résiduels ? (Post-Fukushima, grand carénage, etc.).
  - L'achat du combustible (environ 20 % des dépenses de fonctionnement).
  - o Les frais et charges de fonctionnement ?
  - o Les charges externes ?
  - o Les coût centraux et supports ?
  - o Les coûts de la surveillance, du gardiennage?
  - Les provisions pour le démantèlement ?
  - Les provisions pour le retraitement et le stockage des déchets ? ...etc.

En comptabilité, les dépenses sont soustraites des recettes :

FESSENHEIM est alors très majoritairement DÉFICITAIRE.

Un vrai chef d'entreprise l'aurait déjà fermée, d'autant plus qu'elle est inutile et dangereuse.

La démonstration est ainsi à nouveau faite que

certains élus ont volontairement confondu... le chiffre d'affaire et le bénéfice.»

Estimation exacte ou non? Ceci est l'affaire d'EDF et du contribuable qui renfloue les déficits!

Cette situation a sûrement pesé pour EDF dans sa décision de choisir de fermer Fessenheim.

Pour Stop Fessenheim, que la centrale nucléaire de Fessenheim soit ou non déficitaire n'est pas le réel sujet.

Car, en toute circonstance il faut fermer cette centrale pour PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DES POPULATIONS

Note (2): M. Lucien Jenny (entrepreneur, membre du collectif Les Citoyens Vigilants de Fessenheim) se tient à disposition pour développer davantage ces aspects financiers <a href="mailto:lucien.jenny@orange.fr">lucien.jenny@orange.fr</a>

### En synthèse:



### La centrale nucléaire de Fessenheim, qui a désormais plus de 42 ans :

- A été contestée, dès sa construction, par la majorité de citoyens qui, par leur lutte, ont réussi à éviter une nucléarisation bien plus massive de la Plaine du Rhin.
- La décision de cet arrêt est nécessairement politique, car l'énergie est un pouvoir régalien et doit relever de choix démocratiques, ce n'est ni le rôle d'EDF ni celui de l'ASN.
- Cet arrêt est ainsi demandé par le politique, à différents niveaux : une large majorité de citoyens, des centaines d'élus s'exprimant à titre individuels, de très nombreuses communes par leurs motions, certains parlementaires, des formations politiques de sensibilité diverses, et le Président de la République Française.
- L'arrêt immédiat de Fessenheim est réclamé depuis sa construction (1970) par de très nombreuses associations environnementales alsaciennes, françaises, badoises, allemandes, suisses et européennes.
- Fessenheim 1 a été arrêté le 22 février 2020. Fessenheim 2 le sera le 30 juin 2020. Et rappelons que Fessenheim 3 et 4 ont pu être arrêtés à temps : avant leur construction !

## Mais c'est la sécurité des populations qui justifie avant toute autre considération l'arrêt définitif et immédiat de Fessenheim

- Or, la sécurité des populations ne peut plus être réellement garantie :
  - Fessenheim cumule de très nombreux problèmes non résolus : non conformité des équipements, obsolescence des matériaux, incompatibilité avec l'environnement.
  - Fessenheim ne pourrait en aucun cas satisfaire aux exigences d'une 4<sup>ème</sup> visite décennale VD4.
  - Personne ne peut plus garantir que les cuves des réacteurs (notamment celle du n°1 affecté des veines sombres) ne résisterait à un rapide changement de température. Il en est de même pour le GV 335 du réacteur 2, ce qui fait que déjà actuellement il n'est plus autorisé à fonctionner qu'en mode dégradé!

- Les risques liés à l'environnement (sismicité, digue, nappe phréatique) et des risques plus récents tels que le terrorisme facilité par la proximité du canal demeurent incontestables et échappent à l'ASN.
- Des incidents majeurs, dont une perte de refroidissement et une inondation interne mettant en péril des systèmes de sécurité, sont bien survenus à Fessenheim, également des falsifications. L'exploitant s'est d'ailleurs vu condamné.
- EDF elle-même a délibérément choisi de ne plus mettre Fessenheim aux normes de la VD3 en refusant d'installer les DUS, et savait dès le renforcement insuffisant du radier qu'en aucun cas elle ne réussirait à l'amener aux exigences de la VD4.

# Cependant, pour des raisons purement financières liées aux attributions fiscales, les élus de proximité ont entretenu le mythe d'une centrale éternelle.

- Et pire, ils n'ont pas préparé l'avenir du territoire, comme cela aurait été leur rôle.
- Ce sont donc les associations environnementales qui, dès les années 2010 / 2012, ont tout d'abord relayé le projet d'une ZA binationale initié par les industriels de Bremgarten, puis ont obtenu qu'un député de Ribeauvillé s'y intéresse sérieusement.
- Les délégués interministériels n'ont pas réellement relayé, et c'est en fin de compte le Directeur de Cabinet de M. Sébastien LECORNU qui a réussi à transformer en acte (inclusion au Projet de Territoire) la proposition des industriels allemands portée par nos associations.
- D'autres propositions pour le développement économique avaient été élaborées dès 2012 par nos associations et pourraient encore être étudiées.

## OUI à un laboratoire du démantèlement, NON au projet FOU d'un Technocentre

- Nous voulons aussi soutenir l'idée de faire de Fessenheim un laboratoire du démantèlement, pour qu'il puisse en ressorir des données stratégiques en termes de connaissance du vieillissement réel des aciers des réacteurs d'une part, de coût réel du démantèlement des réacteurs 900 MW d'autre part.
- Par contre, nous rejetons avec force l'idée d'un TECHNOCENTRE qui constituerait un crime pour la société, en favorisant la dissémination radioactive dans les objets du quotidien. Qui plus est, son implantation à Fessenheim générerait d'importantes pollutions (nappe phréatique, transports exceptionnels) et constituerait un ÉPOUVANTAIL pour toutes les industries et autres start up prêtes à s'installer dans la future ZA binationale voisine.
- Concernant le démantèlement, le dossier trop sommaire présenté par EDF traduit la volonté de réaliser un démantèlement low cost, a minima, en abandonnant fondations et gravats aux générations futures, avec un grand risque de pollution de la nappe phréatique qui l'affleure.

### Pour une nouvelle économie du territoire

 Enfin, pour ce qui est des aspects économiques, Fessenheim n'est certainement pas la « machine à cash » que de nombreux politiciens ont fait évoquer par la presse, mais c'est une centrale qui avec moins de 2% de l'électricité française produite (les années où elle fonctionne, ce qui n'a pas toujours été le cas) ne peut en aucun cas générer de réels bénéfices.

- Si EDF a choisi d'appliquer à Fessenheim le plafond légal des 63,2 GW, c'est bien sûr et avant tout parce que l'exploitant connaît depuis fort longtemps les limites techniques de cette centrale, mais aussi certainement parce que ce n'est de loin pas la plus rentable.
- Nous sommes pour notre part parfaitement convaincus que si une véritable volonté politique accompagne le projet de Territoire de Fessenheim, se dessineront de très nombreuses opportunités économiques pour l'Alsace, dans le domaine des Énergies Renouvelables, des start up, des échanges transfrontaliers. Et que cet exemple alsacien encouragera la France à sortir le plus vite possible du nucléaire pour se tourner vers l'avenir. Encore faudra-t-il que plus personne ne freine cet élan.

### En complément

- Pour compléter mon propos, je vous remercie d'avoir aussi prévu de recueillir les avis de FNE, de Greenpeace et du Réseau Sortir du Nucléaire dont nous sommes membre. Ils sauront préciser ou compléter ce mémoire.
- Enfin, vous trouverez ci-joint :
  - Une liste de références documentaires
  - Et quelques pages annexes pour compléter ce témoignage.

Je vous réitère mes remerciements et reste prêt à répondre à vos questions.

**André HATZ** 

Président de Stop Fessenheim ahatz.stopfessenheim@gmail.com

Mai 2020

R	éférences	documentaires	•
ı١	יבובובוורב?	uocumentan es	

### Livres:

### L'État Nucléaire

Par Corinne LEPAGE Éditions Albin Michel

https://www.albin-michel.fr/ouvrages/letat-nucleaire-9782226245496

## Fessenheim et le dogme nucléaire français

Jean-Marie BROM – Floriane DUPRÉ – André HATZ – Jean-Paul KLÉE – Olivier LARIZZA Éditions Andersen – Collection Réflexions

http://www.andersen-editions.com/fessenheim-et-le-dogme-nucleaire-francais

### Brochures:

### DNF – Dernières Nouvelles de Fessenheim

Brochure de 8 pages réalisée en 2009 par le Réseau Sortir du Nucléaire et les associations alsaciennes. Alerte sur les risques et propose déjà un laboratoire du démantèlement. https://www.sortirdunucleaire.org/Dernieres-Nouvelles-de-Fessenheim

### Fessenheim : c'est un cumul de problèmes non résolus

Stop Fessenheim – CSFR – Les Citoyens Vigilants de Fessenheim – Alsace Nature PDF téléchargeable au format A3 (version janvier 2018) : http://stop-fessenheim.org/wp-content/uploads/2018/04/Fessenheim-Le-cumul-des-

### Ce projet FOU de Technocentre à Fessenheim

CSFR – Stop Fessenheim – Alsace Nature – Stop Transports-Halte au Nucléaire PDF téléchargeable : http://stop-fessenheim.org/technocentre

### **Projet de Territoire**

Notre ambition commune pour l'avenir du territoire de Fessenheim PDF téléchargeable : <a href="https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Avenir-duterritoire-de-Fessenheim/Projet-de-territoire">https://www.haut-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Avenir-duterritoire</a> territoire-de-Fessenheim/Projet-de-territoire

### Plan de démantèlement - INB n°75 Fessenheim

EDF Direction du Parc Nucléaire et Thermique

proble%CC%80mes-non-re%CC%81solus.pdf

PDF téléchargeable: <a href="https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/nucleaire/Notes%20d%27information/190916">https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/producteur-industriel/nucleaire/Notes%20d%27information/190916</a> p03-plan de demantelement fessenheim - inda.pdf

+

**Commentaires de l'ASN:** <a href="https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Fessenheim-pilotage-du-projet-de-demantelement">https://www.asn.fr/Informer/Actualites/Fessenheim-pilotage-du-projet-de-demantelement</a>

### Film (très récent):

### Fessenheim, le début de la fin du nucléaire ?

53 min.

Réalisateur : Jean-Charles DENIAU

Coproduction: France 3 / Flair Production

Diffusions sur France 3 Grand Est / France 3 Alsace: 27 avril 2020 et 6 mai 2020

→ Ce film très récent (sorti le 27 avril 2020) à charge et à décharge, auquel EDF a malheureusement refusé de participer, recueille les témoignages : du représentant des salariés de Fessenheim, d'élus du territoire, d'une ancienne ministre de l'Environnement, de scientifiques, de physiciens nucléaires, d'une journaliste, d'un entrepreneur, de l'Autorité de Sureté Nucléaire, de l'IRSN, du Réseau SDN, du CSFR, de TRAS-ATPN et de Stop Fessenheim.

**Replay:** https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/replay-fessenheim-debut-fin-du-nucleaire-trois-raisons-regarder-documentaire-1818652.html

### **Annexes:**

Annexe 1) : Site européen de recherche / Site d'étude du démantèlement / Refus du Technocentre

Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin Stop Fessenheim

Stop Transports – Halte au Nucléaire

Communiqué de presse – 12.12.2013

### CONSEIL RHENAN ET CENTRALE NUCLEAIRE DE FESSENHEIM

Les Associations Stop Fessenheim, Stop Transports - Halte au Nucléaire, Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR) saluent les bonnes résolutions prises par le Conseil Rhénan, réuni le 9 décembre à Freiburg. En effet, dans sa Résolution, le Conseil estime, à l'unanimité, que Fessenheim a vocation à devenir un site européen de production d'énergies renouvelables, d'innovation et de recherche, disposant d'une expertise de pointe en matière de démantèlement des centrales nucléaires.

Pour Monsieur Gunther Neuhaus, Recteur Adjoint de l'Université de Freiburg, qui a présenté son projet au Conseil Rhénan, Fessenheim pourrait devenir le site d'un nouveau Centre de Recherche transfrontalier «European Campus ». Un centre qui serait porté par toutes les universités du Rhin Supérieur et couvrirait trois domaines :

- les tecnologies innovantes en biologie.
- les technologies des microsystèmes.
- la science des matériaux.

Enfin, le champ d'activités de ce centre serait complété par un volet concernant l'éthique et le droit.

Il est louable que les 71 élu(e)s du Conseil Rhénan se préoccupent de l'arrêt des deux réacteurs de Fessenheim, de la fermeture de la centrale, mais aussi, et ceci de façon transfrontalière, de la création d'emplois nouveaux, donc de la reconversion économique de la région proche.

Afin que ce dynamisme nouveau parte du bon pied, les populations de part et d'autre du Rhin doivent évidemment être informées, en toute transparence et au préalable, de la nature exacte des domaines de recherche et des activités proposées.

Ainsi, dès à présent, nos Associations demandent à Monsieur le Préfet, de même qu'aux Auteurs de la Résolution, ce qu'ils entendent par " **Créer une industrie de déconstruction du nucléaire en Alsace ".** 

Comme nous avons eu quatre réunions de travail avec Monsieur Rol-Tanguy, Délégué Interministériel chargé jusque récemment de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, deux interprétations nous semblent possibles :

- Créer à Fessenheim un site pilote d'étude du démantèlement des centrales nucléaires, avec entraînement en grandeur nature.
- Créer à Fessenheim un site européen de collecte, de décontamination (partielle ?) et de recyclage de générateurs de vapeur et d'aciers radioactifs, comme Monsieur Rol-Tanguy l'a évoqué.

Si nous voyons d'un bon oeil la première option, nous sommes absolument opposés à la seconde, au nom de la santé des populations de part et d'autre du Rhin, au nom de la sauvegarde de la nappe phréatique, dont dépendent des millions d'Européens. Une telle activité, d'ailleurs refusée ailleurs en France, n'a pas sa place dans une zone aussi peuplée que la Plaine du Rhin.

Nos associations rappellent qu'elles ont déjà annoncé clairement à Monsieur Francis Rol-Tanguy et à son successeur Monsieur Michaël Ohier leur refus d'une telle hypothèse, ceci au cours de leur dernière rencontre qui s'était tenue en Préfecture de Colmar le 23 octobre 2013.

Il s'agit d'être clairs et francs vis-à-vis des habitants de Fessenheim, des employés de la centrale et des populations alsaciennes et badoises.

BADISCHE ZEITUNG 33

29-4-2014



Viele Firmen befinden sich mittlerweile auf dem einstigen Militärflugplatz bei Eschbach.

# Park stößt an seine Grenzen

Nach erfolgreichem Jahr überlegt man im Gewerbepark Breisgau, wie die Zukunft aussehen soll

VON UNSEREM REDAKTEUR MAX SCHULER

ESCHBACH. "2013 war aus verkäuferischer Sicht das erfolgreichste Jahr, seit der Gewerbepark besteht", sagte Markus Riesterer, der Geschäftsführer des Gewerbeparks Breisgau bei Eschbach in einer Pressekonferenz. Mit 16,7 Hektar habe man so viel Gewerbefläche verkauft wie nie zuvor. Doch das Wachstum stößt an Grenzen.

Von den 147 Hektar Bauflächen sind rund 100 Hektar belegt. Besonders der Zuzug der Firma Losan Pharma GmbH sei wichtig gewesen, weil das Neuenburger Unternehmen 200 Arbeitsplätze im Gewerbepark schaffen will. "Das ist eine hervorragende Ansiedlung, das war wichtig für uns ", sagte Riesterer.

Auf dem ehemaligen Militärflugplatz ist somit der Großteil der Baufläche von Firmen belegt. Knapp 50 Hektar seien noch frei, wobei 40 Hektar Optionsflächen von Firmen sind, das heißt nur noch

zehn Hektar können verkauft werden. des Gewerbeparks stehen laut Riesterer Darum will der Gewerbepark seine Fläche um weitere 50 Hektar auf den Gemarkungen Bad Krozingen und Eschbach erweitern (Die BZ berichtete). "Dabei soll der Parkcharakter mit den vielen Grünflächen erhalten bleiben", sagte Harald Kraus, Verbandsvorsitzende des Zweckverbands. Man strebe keine Verdichtung des bestehenden Geländes an.

Der Blicke geht iiher den Rhein

Kraus blickt lieber weiter über den Rhein und hofft, dass man mit den Franzosen ins Geschäft kommt. "Die Idee für einen binationalen Gewerbepark ist da" sagt Eschbachs Bürgermeister. Sein Interesse gilt dem Gelände des Atomkraft werks Fessenheim. Dorthin könnte man einmal den Gewerbepark Breisgau erweitern und gemeinsam mit den Franzosen neue Arbeitsplätze schaffen, vorausge setzt das Akw wird 2016 stillgelegt.

Die Chancen für den Bau eines 60-Betten-Hotels auf dem bestehenden Gelände

gut. Dort sollen insbesondere Firmenvertreter übernachten und Durchreisende von der Autobahn abbiegen und einen Zwischenstopp einlegen. Keine Chance sieht er dagegen für eine Idee, die in Freiburg geboren wurde, nämlich den Flugverkehr von dort nach Bremgarten zu verlagern, wenn der SC Freiburg ein neues Fußballstadion baut. "Wir haben schlicht kein Gelände mehr", sagt er.

Ziel ist es, den Zweckverband bis 2017 komplett schuldenfrei zu bekommen. Bereits im vergangenen Jahr konnten 500 000 Euro an die Mitgliedsgemeinden ausgezahlt werden, die zuvor sechs Millionen Euro investiert hatten. Das Geld fließt an Freiburg, Eschbach, Hartheim, Heitersheim, Neuenburg, Bad Krozingen, Ballrechten-Dottingen, Ehrenkirchen, Münstertal, Staufen, Müllheim-Badenweiler und den Landkreis. Der Schuldenstand betrage momentan gerade noch 1,3 Millionen Euro und ist damit weit entfernt vom einstigen Höchststand von 23 Millionen Euro.

(...) L'idée d'un parc binational est là, déclare le Maire d'Eschbach.

En novembre 2013 déjà, les élus allemands se montraient favorables à un parc d'activités binational

## 21 41 2013FESSENHEIM

## Gewerbepark statt Akw

Die Konversion des Geländes des Fessenheimer Atomkraftwerks ist nun auch Thema für den Landtag: CDU-Landtagsabgeordneter Patrick Rapp hat eine so genannte Kleine Anfrage an die grün-rote Landesregierung gestellt. Darin fordert er: "Die Abschaltung des KKW Fessenheim muss schnellstmöglich passieren". Dazu gebe es einen Konsens über Parteigrenzen hinweg. Die Regierung solle sich positionieren, wie sie einen binationalen Gewerbepark beurteilt und ob es dazu Fördermittel der EU oder des Landes geben könnte. Eschbachs Bürgermeister Harald Kraus, zugleich Verbandsvorsitzender des Gewerbeparks Breisgau, hatte bereits vor Monaten die Idee einer Umwandlung des Areals nach Muster der Konversion des Militärflughafens Bremgarten in den Gewerbepark lanciert. map/BZ

Traduction approximative:



## Un parc industriel au lieu d'une centrale nucléaire

La conversion du site de la centrale nucléaire de Fessenheim est maintenant aussi un sujet pour le Lantag : le député CDU Patrick Rapp a soumis une "petite question" au gouvernement du Land, de couleur rouge-vert. Il y demande : "L'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim doit avoir lieu le plus rapidement possible". Il a dit qu'il y avait un consensus au-delà des limites des partis. Le gouvernement devrait prendre position sur la manière dont il envisage un parc industriel binational et sur la possibilité d'accorder des subventions européennes ou nationales à cet effet. Le maire d'Eschbach, Harald Kraus, qui est également le président de l'Association des parcs d'activités économiques du Brisgau, avait déjà lancé l'idée de transformer l'aérodrome en d'activités économiques, à l'instar de la reconversion de l'aéroport militaire de Bremgarten.

### Annexe 3:

Relance des associations pour l'inclusion d'un volet spécifique « Fessenheim » au Contrat de Plan État-Région 2014-2020.



Le 30 octobre 2014

Monsieur Stéphane BOUILLON Préfet de la Région Alsace Cabinet du Préfet Place du Petit Broglie 67000 STRASBOURG

Monsieur Philippe RICHERT Président du Conseil Régional d'Alsace 1 place Adrien Zeller - BP 91006 67070 STRASBOURG CEDEX

#### **LETTRE OUVERTE**

Objet : Centrale nucléaire de Fessenheim

Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Monsieur le Président du Conseil Régional d'Alsace.

Par décret du 11 décembre 2012 a été nommé un Délégué Interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim.

Le même décret vous a chargé, Monsieur le Préfet, de définir, en concertation avec les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs concernés, le volet spécifique consacré à cette fermeture et à cette reconversion.

Ce " Volet Spécifique Fessenheim " doit être inclus dans le " Contrat de Plan 2014 - 2020 Etat - Région Alsace ".

Ainsi, en mars 2014, vous avez transmis à la DATAR, Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du Conseil Régional, un document stratégique qui prévoit d'approfondir les trois axes: " soutien à l'emploi ", " attractivité économique ", " recherche et innovation ".

#### ET POURTANT.....

Ni les personnes concernées par l'activité de la centrale ni celles qui sont conscientes des risques indéniables que représente cette installation ne " voient venir " quoi que ce soit de concret en matière de reconversion économique, malgré les offres de coopération du Voisin allemand.

Déjà plus de deux années ont été perdues en tergiversations.

Dans un pays qui se respecte, une **promesse aussi importante que cette fermeture doit être honorée.** 

Les Citoyennes et Citoyens des deux rives du Rhin ont le droit de savoir.

Il reste deux autres années, jusqu'à fin 2016, pour construire un autre avenir, plus sûr, actif, innovant, durable, dans ce Rhin Supérieur.

#### Nous sommes à l'écoute.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président du Conseil Régional, l'expression de notre juste impatience, car le temps presse.

#### Jean-Jacques RETTIG

Président du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin **Rémi VERDET** 

Président de l'association Stop Transports Halte au Nucléaire Aline BAUMANN

Présidente de l'association Stop Fessenheim

#### Lucien JENNY

Collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim

#### Jean-Paul LACOTE

Président de la fédération Alsace Nature – section Haut-Rhin

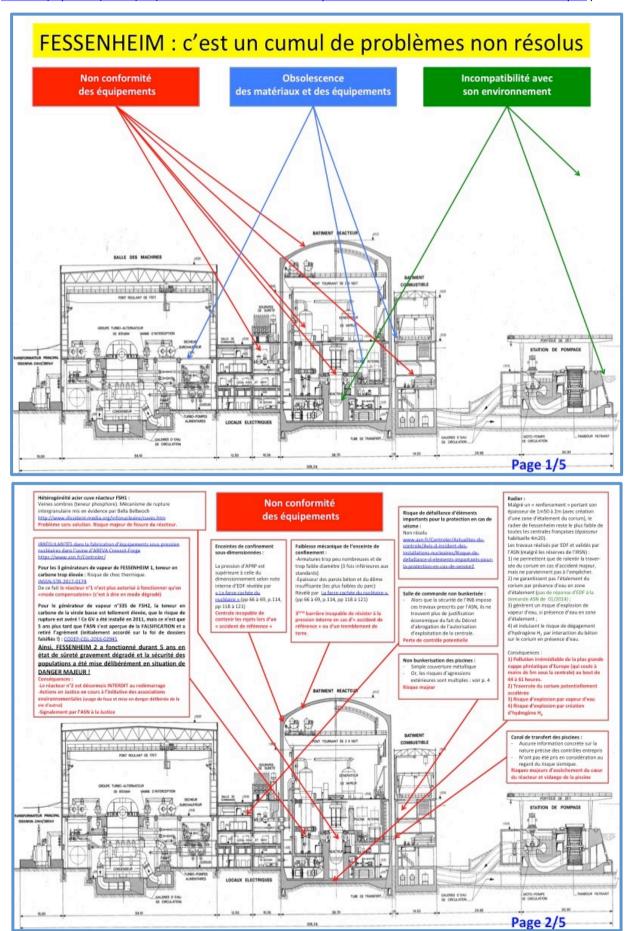
Au nom des associations réunies : (adresse de correspondance)

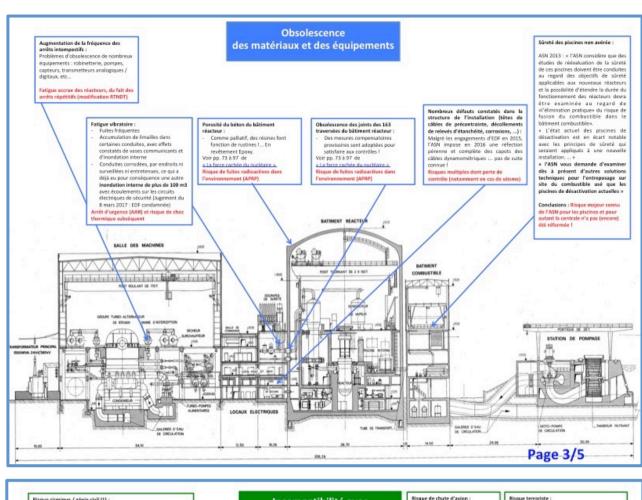
Jean-Jacques RETTIG 16 chemin de la Croisette 67130 Fréconrupt csfr-jj.rettig@sfr.fr

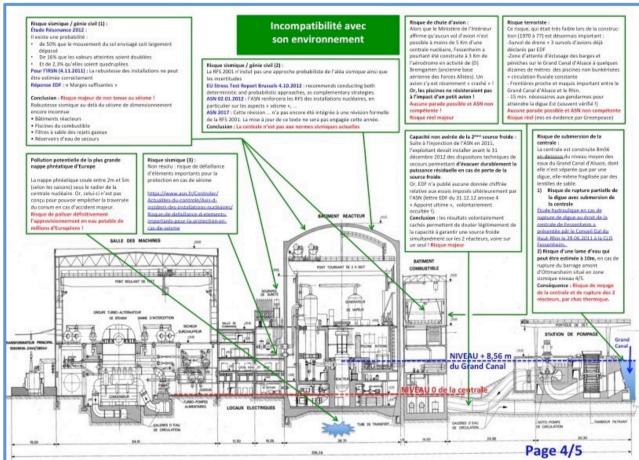
### tout à fait de part et Je ne fais partie d'aucune association, ni écologique, ni politique. Je veux pouvoir dire «non» à une association écologique quand elle va trop loin, comme je veux pouvoir dire non à un groupement politique. Si tout le monde tenait ce raisonnement, il n'y aurait pas de parti politique? ut un individualiste, des responsabilités Bien sûr, c'est pourquoi je reconnais qu'il nécessaire de se grouper. Surtout pour obts quelque chose. Mais être médecin, c'est av tout être neutre. Ét cette neutralité, dans ridée, peut s'élargir à la politique. • Oui, je suis avant tout un individic cest-à-dire que je prends des response cest-à-dire que je prends Le médecin a tout une, responsabilité individuelle vis d'un individu. En tant que maire, je vie franchir une étape, puisque j'ai pris une re sabilité face à une collectivité, Franch l'étape suivaite qui me conduitait à adul. On a voulu faire de vous un élu gique». Étes-vous membre d'une tion? La majorité de la population est tranquille. Et puis il y a les partisans, d'autre. C'est de l'individualisme? Il y a des individus qui el lorsqu'on manifeste à Fess nucléaire, ce ne sont, pour la oas les gens de Fessenheim défilés viennent d'ailleurs. RPas question de laisse Vous vous dites apolitique, mais vous avez lout de même une ligne de conduite dans les affaires publiques? La mairie d'une petite commune est d'abord me affaire de gestion. Ensemble, le conseil municipal veut se mettre au service de la population. Et je ne vois pas ce que, dans cette de manricipal veut se mettre au service de la population. Et je ne vois pas ce que, dans cette de d'il s'apportent de plus. Ce que je voudrai c'est apportent de plus. Ce que je voudrai c'est apportent de plus. Ce que je voudrai c'est apportent de plus. Par example dans le heureuse, interessante. Par example dans le domaine culturel. Et nous continuerons l'oeuvre entreprise en ce qui concerne l'embellissement de la commune. Quand l'on habite à côté d'un volcan, on ne pense pas tout le termps que le volcan va volloser. Bien sûr, on préférent qu'il n'y att pas de volcan. Quand nous nous sommes installés nous ne savions pas qu'il y aurait une centrale. Est-ce que cela aurait changé notre détermina-tion? Je ne sais pas. Jusqu'à présent, les ressources ont été peu importantes. In fait le centrale n'apporte d'argent à la commune que lorsqu'elle fonctionne. Cela peut être, pour la moment, de l'ordre de 800.000 F par an., Ce qui n'est pas négligeable. Mais on est loin des chiffres beaucoup plus importants qui ont été avancés. pal, il y a, avec vous, liste et 8 de la liste de libert Meyer, ce qui fait • La centrale apporte-t-elle à la commune d'importants moyens financiers, comme cela a été dit? SE.Be Exactement. Mais nous sommes tous conseil municipal pour travailler. En ce concerne le bien-être des populations, devrait être tous d'accord. Au conseil municipal tents he se est pas moi pendant, le uns ou aux bstiens. Mais je ne le produit de nos s de F. qui ont été le de Fessenheim. s les maines, mais pas n'éfet m'a dit que je olmar. Du moins les ORSC-Rad militaire stant le nel "ai pas vu. action, au exemple Le plan ORSEC-Rad: il paraît qu'il est dans toutes les mairies. L'avez-vous découvert depuis votre élection? d'accord. Je suis de deux tranches Personnellement, quelle impression cela vous fait d'habiter è côté d'une centrale nucléaire? une a Par peux pas oublier que c'est le impôts, quelque 3,5 millards d'investis dans cette centrale o d'ors, j'espère que cet effort n'négatif. Une action out, mais pas de me ce type. Du moins dans un pullagiarid abord dans mes fonctio et de maire. Et puis, je prendra population. Les scientifiques les plus omettent pas d'accord. Alors qui emportera in mavis définit doute persiste. On fait confandautres. Ou l'on s'abstient. préférerait Alors là je ne suis plus opposé à la construction supplémentaires. • Et Fessenheim 3 et 47 • Etes-vous prêt à er cas où EDF consi occuper le terrain? • Et vous? surrout, la création d'une commission de contrôle indépendante d'EDF et composée de scientifiques pour surveille et la construction et le mise en marche de la centrale. Nous n'avons almais eu de réponse sur cette demande adressée au gouvernement. Pas plus d'ailleurs que sur l'un des autres points qui concernaient les exercices de sécurité. © Et maintrement que vous êtes maire, quelle position? Je ne remets pas en cause Fessenheim 1 et 2, ce serait ridicule puisqu'elles existent. Mais mous insistors pour que la commission de controlle et de surveillance, créee à l'initiative du conseil général, celle qui vient de se réunir mercred demier, puisse faire son travail. Avec pour objectif essentiel la préservation de la santé des populations. Mais II n'a pas été répondu aux promo-teurs de cette commission lorsqu'ils ont demandé que des scientifiques fassent partie de cet organisme départemental. Et de fait il n'y en a pas? intérêt parce qu'elle permet une certaine concertation et que toute concertation a son utilité. Discuter évite l'affrontement, et c'est un à ą pensez-vous anb maire de Fessenheim Alain Wei que so présence a engendrée. Mais Fessenheim e'est eussi une commune, comme les neuf cents autres communes d'Alsace. Avec ess différences. Et son maire, le Dr Asin Weil, dont on a trop vite dit qu'il était peut-être un champion de l'écologie. Et peut'eire un champion de l'écologie. Et ew'il a emporté les élections à cause de celà, Gilbert Mayar le candidat du RPR, et d'auphin de Georges Bourgeois aux législatives. Pour tout cela, il nous a paru intéressant de tenter de connaître les options du nouveau maire de Fessenheim. Fessenheim, on la connaît avant tout à se de la centrale nucléaire et des conflits sa présence a engendrés. Mais Fessenne et est aussi une commune, comme les ni c'est aussi une commune, comme les ement, quelle est votre position sur le Maire depuis mars dernier, où politique-ment, Dr Weil, vous situez-vous? una petita communa comme Fessenheim litieme me paraît nécessaire, en particulier se du nucléaire.

(planches téléchargeables au format A3 ici : http://stop-fessenheim.org/wp-

content/uploads/2018/04/Fessenheim-Le-cumul-des-proble%CC%80mes-non-re%CC%81solus.pdf)







(planches téléchargeables au format A3 ici : <a href="http://stop-fessenheim.org/wp-content/uploads/2018/04/Fessenheim-Le-cumul-des-proble%CC%80mes-non-re%CC%81solus.pdf">http://stop-fessenheim.org/wp-content/uploads/2018/04/Fessenheim-Le-cumul-des-proble%CC%80mes-non-re%CC%81solus.pdf</a>)

#### Annexe 6:

## Appel solennel des 446 élus d'Alsace au Gouvernement et au Président de la République pour l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim

### (copie du document clôturé en 2012)

Nous, élus d'Alsace soussignés, contemporains de la catastrophe nucléaire survenue en Mars 2011 à FUKUSHIMA (Japon), rappelons au Gouvernement et Président de la République Française le contenu de l'Appel solennel cidessous, qui avait été signé par les 186 élus alsaciens dont les noms figurent ci-après dans le présent document.

A notre tour, à la lumière du risque nucléaire, des nombreux dysfonctionnements de la centrale nucléaire de FESSENHEIM, de son implantation en zone sismique avérée et en contrebas du Grand Canal d'Alsace, de sa vétusté, nous souscrivons à l'Appel des 186 élus (ci-dessous).

Conscients du risque qui pèse sur les populations, cet Appel solennel est dorénavant également le nôtre.

Nous appelons solennellement le Gouvernement et le Président de la République à mettre en application concrètement le principe de précaution qui a été intégré dans la Constitution, en prenant les décisions :

- d'arrêter immédiatement la centrale nucléaire de FESSENHEIM,
- d'organiser le démantèlement contrôlé des installations,
- de prendre, dès maintenant, les dispositions nécessaires à la transition énergétique.
- de planifier les actions de formation permettant l'adaptation des salariés de la centrale et des entreprises sous traitantes au contexte professionnel nouveau.

[Liste nominative des 446 élus, de tous bords politiques, à disposition sur simple demande]

Nous, élus d'Alsace demandons instamment au gouvernement de ne pas prolonger davantage l'exploitation de la plus vieille centrale nucléaire Française.

La centrale de Fessenheim a été conçue à l'origine pour fonctionner une vingtaine d'années ; elle a déjà dépassé largement cette durée puisqu'elle a eu 30 ans en mars 2007. EDF veut encore obtenir l'autorisation d'une prolongation de son activité pour au moins dix années de plus. Nous sommes déterminés à nous opposer à une telle décision car :

#### • Ce serait une aberration économique :

Le vieillissement des installations entraîne des arrêts de production fréquents et des travaux de maintenance qui coûtent très cher. La centrale est d'ores et déjà déficitaire et le sera de plus en plus.

Les réinvestissements constants dans une centrale en bout de course constituent pour l'Alsace bien plus un frein qu'un moteur du développement économique. Nous creusons notre retard en matière d'énergies alternatives. Il serait bien plus profitable du point de vue de l'intérêt général, que les investissements se portent sur les énergies écologiquement sûres qui représentent un créneau porteur, susceptible de stimuler l'emploi.

Sa production n'est plus nécessaire à la satisfaction des besoins du pays en électricité puisque la production nucléaire française est excédentaire et Fessenheim y contribue à raison de moins de 3 %. La prolongation de Fessenheim n'est donc motivée ni par sa rentabilité, ni par son utilité effective.

• Cela ne servirait qu'à différer la phase inévitable du démantèlement :

La fermeture et le démantèlement de la centrale de Fessenheim seront les premiers d'une longue série, et serviront de test pour toutes les autres centrales arrivant en bout de course. Le report de cette fermeture vise uniquement à :

- gagner du temps face à l'imminent et énorme problème financier et écologique que pose la gestion de la fin de vie des vieilles centrales ;
- sauver temporairement les apparences sur l'état du parc nucléaire français et éviter que l'opinion publique, et donc aussi les actionnaires d'EDF, ne prennent la mesure des dépenses exorbitantes qui nous attendent.
- En menaçant gravement la sécurité des populations :

C'est irrationnel et scandaleux en termes de sécurité car la centrale cumule les facteurs de risques :

- La conception de cette centrale de première génération présente de dangereuses faiblesses, en ce qui concerne en particulier l'enceinte de confinement et le système de refroidissement (Note 1);
- Les cuves des deux réacteurs présentent des fissures évolutives;
- Elle se situe dans une région à forte sismicité, et des études ont montré que la nature alluvionnaire de son sous-sol risque de démultiplier les effets d'un tremblement de terre (Note 2);
- Sa mise en conformité avec les normes parasismiques actuelles s'avère impossible à atteindre en dépit des travaux entrepris (Note 3);
- Plusieurs anomalies ont été repérées en ce qui concerne les circuits de secours qui rendent leur fonctionnement, très aléatoire en cas de nécessité ;
- Elle est construite en contrebas d'une digue dont on ne connaît pas la résistance à des séismes importants ou des désordres climatiques majeurs;
- La vétusté de certains équipements et le manque de formation des personnels se manifestent par la fréquence des incidents depuis plusieurs années;
- Enfin, la culture interne de sûreté a été dégradée par le recours systématique à la sous-traitance

pour effectuer les travaux de maintenance et cela entraîne une connaissance insuffisante des matériels et un manque de réactivité (Note 4).

Conscients qu'un accident, aux conséquences irréversibles et gravissimes sur la vie des populations et l'avenir de nos régions, peut intervenir à tout moment, nous, élus d'Alsace, affirmons que la prolongation de cette centrale est inacceptable.

Nous prenons nos responsabilités, face à l'opinion et face au gouvernement, en exigeant que l'Etat français s'applique à lui-même, les exigences de prévention des catastrophes technologiques.

Nous appelons solennellement le gouvernement et le Président de la République à mettre en application concrètement le principe de précaution qui a été intégré dans la constitution, en prenant les décisions :

- d'arrêter rapidement la centrale nucléaire de Fessenheim,
- d'organiser le démantèlement contrôlé des installations,
- de prendre, dès maintenant, les dispositions nécessaires à la transition énergétique.
- de planifier les actions de formation permettant l'adaptation des salariés de la centrale et des entreprises sous traitantes au contexte professionnel nouveau.
- \* Les élus de Gérardmer ont spontanément adopté cet appel solennel, en remplaçant bien évidemment, les concernant, les termes « Nous, élus d'Alsace » par « Nous, élus de GERARDMER (Vosges) ».

Note 1: La Centrale de Fessenheim est construite selon la technologie la plus ancienne dite du CPO, commune uniquement avec les quatre réacteurs de la centrale de Bugey. La conception des bâtiments de pilotage de la centrale et du circuit de refroidissement est technologiquement archaïque. La faiblesse la plus importante de cette centrale tient à ce que les réacteurs sont dotés d'une enceinte de confinement à paroi unique en béton avec étanchéité assurée par un revêtement métallique de faible épaisseur, sur la face interne de la paroi en béton. Toutes les autres centrales sont dotées d'une enceinte de confinement à paroi double en béton, l'étanchéité étant assurée par un système d'aspiration entre les deux parois. Le refroidissement de la centrale est assuré par un circuit ouvert, alimenté par l'eau du Rhin susceptible d'être obstrué, alors que la plupart des autres centrales sont dotées de tours aéroréfrigérantes.

Note 2 : Le sous-sol alluvionnaire est susceptible, selon Michel Granet de l'Institut Physique du Globe à Strasbourg, de démultiplier jusqu'à 8 ou 9 fois les effets d'un séisme sur les installations.

Note 3 : En matière de sismicité, la règle fondamentale de sécurité a été modifiée en mai 2001 pour prendre en compte l'évolution des connaissances. L'application de cette règle à Fessenheim demanderait des transformations qui ne sont ni envisagées, ni envisageables.

Note 4 : L'appel aux travailleurs intérimaires pour les travaux les plus exposés engendre une gestion plus laxiste de la sécurité ; ainsi lors de travaux de maintenance le 14 octobre 2005, une négligence a entraîné la brusque montée de la radioactivité et la contamination de quatre personnes par inhalation de poussières radioactives.

Nota: (\*) 30 ans en mars 2007, donc 34 ans en 2011

(Lors de sa dernière transmission à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre, le 13 mai 2011, cet Appel solennel comptait 359 élus signataires. Réactualisé au fur et à mesure que de nouveaux élus d'Alsace le rejoignent, il reprend les noms de l'ensemble des signataires et fera l'objet d'un nouvel envoi.

### COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET COMMUNES DE FRANCE, SUISSE ET ALLEMAGNE

(représentant plus de 1 600 000 habitants)

### **AYANT SIGNE UNE MOTION EXIGEANT**

### L'ARRET DEFINITIF DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE FESSENHEIM

(situation 2012)

France (Alsace)		Suisse		Bade-Wurtemberg (Allemagne)		
Communauté Urbaine de	habitants	Commune de Arbodswill	511	Commune de Auggen	2 479	
Strasbourg (28 communes)		Commune de Arlesheim	8 979	Commune de Bad Bellingen	3 894	
et		Commune de Basel	169 692	Commune de Badenweiler	3 907	
Commune de Geispolsheim		Commune de Bettingen	1 171	Commune Bahlingen a. K.	3 964	
Commune d'Illkirch-Graffen.		Commune de Biel-Benken	3 317	Commune de Bollschweil	2 281	
Commune d'Ostwald		Commune de Birsfelden	10 389	Commune de Bötzingen	5 351	
Commune de Schiltigheim		Commune de Bottmingen	6 120	Commune de Breisach a. R.	14 505	
Commune de Strasbourg		Commune de Burg i. L.	240	Commune de Breitnau	1 958	
Commune de Vendenheim	467376	Commune de Cornol	892	Commune de Denzlingen	13 712	
Communauté de Communes		Commune de Damphreux	169	Commune de Eisenbach	42 750	
de Villé (18 communes)		Commune de Ettingen	4 865	Commune de Emmendingen	26 674	
et		Commune de Fontenais	1 244	Commune de Endingen	9 104	
Commune d'Albé		Commune de Füllingsdorf	4 317	Commune de Fishingen	701	
Commune de Breitenbach		Commune de Gelterkinden	5 744	Commune de Freiburg I. Br.	224 191	
Com. de Dieffenbach au Val		Commune de Gipf-Oberfrick	3 521	Commune de Gottenheim	2 608	
Commune de Neubois		Commune de Herznach	1 328	Commune de Häg-Ehrsberg	889	
Commune de St-Pierre-Bois	9356	Commune de Himmelried	924	Commune de Hasel	1 119	
Commune de Bellemagny	199	Commune de Itingen	1 980	Commune de Heitersheim	6 018	
Commune d'Ebersmunster	495	Commune de Känerkinden	498	Commune de Herbolzheim	9 947	
Commune d'Ettendorf	844	Commune de Langenbrück	978	Commune de Horben	1 100	
Commune d'Eschau	819	Commune de Lausen	4 836	Comm. de Kandern, Stadt	8 103	
Commune de Gertwiller	868	Commune de Lauwill	330	Commune de Kehl	34 789	
Commune de Griesheim s/ S	1 175	Commune de Oberdorf	2 290	Commune de Malterdingen	3 017	
Commune de Guevenatten	139	Commune de Obermumpf	1 020	Commune de Maulburg	4 018	
Commune de Guebwiller	11 575	Commune de Oberwill	10 505	Commune de Merzhausen	4 824	
Commune de Hégenheim	3 161	Commune de Olsberg	370	Commune de Müllheim	18 370	
Commune de Herbitzheim	1 913	Commune de Oltingen	448	Commune de Oberried	2 815	
Commune de Heiligenstein	1 014	Commune de Porrentruy	6 656	Commune de Reute	3 052	
Commune de Hochfelden	3 223	Commune de Reigoldswill	1 556	Commune de Riegel a. K.	3 645	
Commune de Huttenheim	2 502	Commune de Reinach	18 788	Commune de Schluchsee	2 538	
Commune de Kaysersberg	2 777	Commune de Kilchberg	141	Commune de Schönenberg	347	
Commune du Bonhomme	854	Commune de Lupsingen	1 358	Commune de Schopfheim	18 940	
Commune de Kingersheim	13 297	Commune de Nunningen	1 865	Commune de Sölden	1 167	
Commune de Lutterbach	6 149	Commune de Pratteln	15 333	Commune de Stegen	4 311	
Commune de Manspach	550	Commune de Riehen	20 836	Commune de Steinen	10 143	
Commune de Munster	5 033	Commune de Röschenz	1 814	Commune de Sulzburg	2 742	
Commune de Muttersholtz	1 943	Commune de Rünenberg	784	Commune de Tunau	191	
Commune de Niederroedern	900	Commune de Schönenbuch	1 425	Commune de Umkirch	598	
Commune de Rixheim	13 334	Commune de Tenniken	871	Commune de Utzenfeld	637	
Commune de Roeschwoog	2 131	Commune de Therwill	9 637	Commune de Vörstetten	2 955	
Commune de Saverne	12 261	Commune de Waldenburg	1 221	Commune de Waldkirch	20 857	
Commune de Sélestat	19 672	Commune de Wittinsburg	411	Commune de Wasenweiler	5 912	
Commune de Stundwiller	480	Commune de Zunzgen	2 531	Commune de Wembach	326	
Commune d'Ungersheim	2 023	Commune de Lunzgen	2 331	C. de Wieden/Schwarzwald	564	
Commune de Walbourg-Hint.	1 092			Commune de Winden	2 828	
Commune de Wattwiller	1 766			Commune de Williach	2 020	
Commune de Wissembourg	8 133					
Commune de Wissembourg	14 513					
Commune de Wittermein	14 212					

Nota : à cette liste il convient de rajouter la motion du Conseil Régional de Franche-Comté (voisine immédiate de l'Alsace)